

Les Unités Sanitaires Rurales

Il y a à peine quelques jours, la Chambre des Communes prenait une décision des plus importantes. Sans division, elle approuvait une motion demandant au gouvernement de prendre en considération la subvention des Unités Sanitaires de Comté, en vue d'apporter une plus ample protection à la santé de la population des campagnes canadiennes.

A première vue, la vaste étendue d'un tel projet nous échappe, ainsi que la haute importance du fait que la Chambre des Communes, en approuvant la motion sans division, a mis la question de la santé nationale hors des bornes du parti politique.

C'est une heureuse décision, car elle permet à chaque Canadien de discuter et de donner son appui sans rancœur et sans considérer son affiliation politique à ce qui est probablement le plus bel exemple de législation sur l'hygiène jamais entreprise dans toute l'histoire du monde.

Car le projet des Unités Sanitaires de Comté, en fournissant des mesures de sanitation efficaces, quand il sera mis en pratique par tout le Dominion, comme il le sera certainement un jour, et comme il l'est déjà dans certaines parties du Québec, de la Saskatchewan et de la Colombie Britannique, conservera au Canada un grand nombre de vies et une forte somme d'argent qui aujourd'hui sont perdus par notre faute à cause de l'antipathie générale. Il n'y a aucun doute que les générations à suivre se retourneront vers notre système d'hygiène rurale avec un sentiment d'horreur et qu'ils nous accuseront de négligence quasi criminelle.

Au début de notre siècle, la campagne était plus salubre que la ville. En effet, plusieurs de nos lecteurs seront surpris d'apprendre qu'il n'en est plus ainsi. Actuellement les statistiques officielles prouvent que le fermier a beaucoup moins de chances de vivre à un âge avancé et d'avoir une bonne santé que son cousin de la ville. La raison en est bien simple. La santé du citoyen est scientifiquement surveillée par des bureaux de santé modernes, tandis que l'agriculteur et le villageois n'ont pas cet avantage à cause de son coût dispendieux qui dépasse les moyens de la campagne et du village.

Le projet des Unités Sanitaires de Comté, en fournissant des subsides fédéraux et provinciaux pour les deux tiers du coût de chaque unité — la municipalité payant la troisième partie — reconnaît le fait que la santé est un bien national et que la vie des habitants des campagnes vaut autant au pays que celle des habitants des villes.

En toute franchise, ce point de vue est hautement justifiable tant du côté pratique que du côté humanitaire. Tous, sans distinction de partis politiques, sont d'accord que le Canada, supportant une organisation sociale capable de pourvoir aux besoins d'une population deux fois plus considérable, a besoin d'une plus forte population avant toute autre chose. Nous recherchons les immigrants et nous sommes prêts à payer pour des immigrants de qualité supérieure. Cependant chaque année nous perdons des milliers de citoyens, Canadiens par naissance, plusieurs années avant leur temps à cause de maladies qui peuvent être entièrement éliminées. Car la diphtérie et la fièvre typhoïde, pour ne mentionner que ces deux exemples, pourraient être enrayerés au cours d'une seule génération. En prenant des mesures efficaces d'hygiène publique nous pourrions sauver des centaines de vies emportées annuellement par la tuberculose, les maladies de coeur, les maladies des femmes et des enfants, la scarlatine et le cancer.

Québec a attaqué ce problème. Cette province a 17 Unités Sanitaires de Comté en plein fonctionnement et espère en avoir huit autres bientôt. Examinons ce qui est arrivé dans le Comté de Beauce après l'organisation d'une semblable unité en 1925.

Au cours de l'année 1926 il y eut 643 décès dans le district par suite de causes générales. En 1928 ce chiffre tomba à 487, une différence de 156. De la même manière la mortalité infantile tomba de 213 à 160; les décès dus à la tuberculose de 56 à 51 et les décès par suite de maladies contagieuses de 86 à 27. Les statistiques indiquant la réduction de la maladie en générale ne sont pas encore à notre disposition mais une étude du taux des mortalités ne laisse aucun doute sur la réduction des maladies.

Trois autres unités sanitaires ont été établies après celle de la Beauce et dans les trois cas, des résultats aussi favorables ont été obtenus.

En voici les détails:

Unité sanitaire	Mortalité générale	Mortalité infantile	Mort due aux maladies cont.
	1926-1928	1926-1928	
Saint-Hyacinthe et			
Rouville	558 425	150 124	46 19
Lac St-Jean	625 512	254 215	68 46
St-Jean et Iberville	301 277	90 54	28 14

Une explication sur la méthode suivie pour l'établissement et le fonctionnement de ces unités sanitaires, nous est fournie par le Dr Alphonse Lessard, Directeur, et par le Dr Emile Nadeau, assistant Directeur du ministère provincial de l'Hygiène de la province de Québec.

Quel est le système des Unités Sanitaires de Comté que nous pratiquons actuellement dans la province de Québec? Il consiste dans l'établissement, dans un comté ou dans deux comtés voisins de moindre étendue, de ce que nous pourrions appeler un bureau de santé en miniature dont le personnel se compose d'un médecin en permanence, d'au moins deux gardes-malades détenant le diplôme d'hygiène publique, d'un inspecteur sanitaire chargé de mettre en vigueur les règlements d'hygiène et de renseigner les officiers municipaux, et d'un secrétaire pour prendre soin du travail du bureau qui est ordinairement placé dans la ville la plus importante du comté. Toute la population du comté est ainsi soumise à une surveillance constante de la part du personnel. L'éducation des gens sur les matières d'hygiène est poursuivie d'une façon intense. Une quantité considérable de publicité se fait continuellement et pas en une seule municipalité n'échappe aux soins du personnel de l'Unité. L'officier médical visite toutes les paroisses, rencontre les autorités civiles et religieuses, maintient des relations cordiales avec les médecins locaux, donne des conférences publiques, (annoncées le dimanche précédent par le curé, en chaire), s'entend avec les mères sur la nécessité de l'hygiène avant et après la naissance, avant l'âge de l'école; il visite les écoles et il les surveille pour obvier aux maladies contagieuses. Les gardes-malades examinent les écoliers et félicitent aux médecins de famille ceux qui auraient quelques défauts; elles donnent aux institutrices des renseignements que celles-ci ensei-

gnent à leurs élèves; elles pénètrent jusque dans le foyer pour faire comprendre la nécessité de suivre les règles de la propreté et de l'hygiène; elles conseillent les jeunes mères sur les soins à donner à leurs bébés, etc. etc. L'inspecteur sanitaire fait observer par les municipalités les lois de l'hygiène, surveille l'eau potable, les égouts; voit à l'application de la loi des maladies contagieuses, etc.

Le secrétaire fait le travail de bureau et la correspondance; il répond aux questions; il classe les informations et les statistiques, il reçoit, chose importante, les certificats de baptême, de mariage et de décès qu'il envoie à la division des statistiques après s'en être fait une copie.

La Session à Québec

Mercredi, le 19 mars, 1930.

L'honorable M. Perron présente en 2e lecture son bill intitulé "Loi modifiant la loi constituant en corporation la Société coopérative fédérée des agriculteurs de la province de Québec."

Nous publions l'article 2 de ce bill qui ne manquera pas d'intéresser ceux qui s'occupent de la question agricole:

"Le capital autorisé de la société est de deux millions de piastres, dont cinq cent mille piastres en actions ordinaires, et un million cinq cent mille piastres en actions privilégiées."

"Les actions souscrites avant le 1er mars 1930 seront considérées des actions ordinaires et resteront d'une dénomination de dix piastres. Les autres actions ordinaires seront d'une dénomination de vingt-cinq piastres."

"Le bureau de direction pourra fixer la dénomination des actions privilégiées, déterminer le taux d'intérêt auquel elles auront droit, lequel ne devra pas être moindre que cinq pour cent et ne devra pas excéder sept pour cent par an, et régler que cet intérêt sera cumulatif ou non."

"Les actions privilégiées seront rachetables par la société aux conditions fixées par le bureau de direction et indiquées dans le certificat d'émission."

"Les actions privilégiées ne confèrent pas le droit d'assister ou de voter aux assemblées de la société."

L'article 3 de ce bill dans sa 2e clause dit:

"Les associations autorisées à souscrire des actions ordinaires, à en acquiescer et à en posséder, sont les sociétés coopératives agricoles et les syndicats coopératifs agricoles."

L'honorable M. Perron. — "Ce que nous voulons comme actionnaires de la Société, ce sont des sociétés coopératives locales ou des syndicats coopératifs. Notre but est de créer la véritable coopération."

L'article 7 de ce bill déclare dans la clause (a) que le nombre des directeurs de la Société sera porté de 7 à 9, ce qui pousse l'honorable M. Perron à déclarer: "C'est afin d'y faire représenter un plus grand nombre de coopératives... Nous avons prévu le cas des cultivateurs éloignés. Quand les coopératives seront 100, ils pourront nommer un délégué qui aura autant de votes que le nombre de ses mandataires."

L'article 15 de ce bill dans son 2e alinéa se lit comme suit:

"Le bureau de direction règle, chaque année, le montant du dividende à payer sur les actions ordinaires, lequel ne doit pas excéder six pour cent, et le montant du dividende à payer sur les actions privilégiées."

A la suggestion de M. Blain, l'honorable M. Perron est heureux d'ajouter à la fin de cet alinéa "si le dividende a été gagné". Adopté.

La Chambre en comité plénier adopte le projet de loi de l'honorable M. Taschereau donnant aux juges-en-chef des Sessions de la Paix les mêmes pouvoirs que le juge-en-chef de la Cour Supérieure pour diriger leurs cours. Le bill de l'honorable M. Taschereau permettant aux municipalités de payer une partie des lignes de transmission pour assurer l'électricité dans toutes les campagnes est adopté.

Le bill de l'honorable M. David pour permettre au Surintendant de l'Instruction Publique d'accepter la démission d'un commissaire d'écoles en cas d'absence ou de maladie est adopté.

L'honorable M. A. R. McMaster propose la 2e lecture de son bill pour obliger un courtier qui achète une valeur pour lui-même à payer la taxe et pour faire du courtier l'agent du gouvernement pour la perception de cette taxe. Adopté.

Le bill modifiant le code civil relativement aux ventes de marchandises en bloc est référé au comité des Bills Publiques.

Le bill du général Smart C. A. modifiant des licences de mariage concernant les divorcés désirant se marier est référé au comité des Bills Publiques après remarque de l'honorable Premier que les questions de divorce sont du ressort de l'autorité fédérale.

La Chambre vote \$440,000, à l'honorable M. Hector Laferté: \$4,000 pour sociétés de colonisation en général; \$50,000 pour le rapatriement; \$200,000 pour les primes de labour, de résidence et de défrichement; \$5,000 sur l'item des comptes en suspens et \$35,000 sur l'item de service du cadastre.

L'honorable M. Laferté déclare qu'il a demandé cette année à Ottawa \$100,000 au lieu de \$50,000 pour le rapatriement, vu l'excellent résultat de ce mouvement.

Vendredi, le 21 mars, 1930.

Le président Bouchard: — "J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de la Chambre le rapport annuel du Bibliothécaire de la Législature. — Ordre du jour."

L'honorable M. Taschereau. — "M. l'Orateur, avant de passer à l'ordre du jour, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre le 2e rapport de la Commission des Droits civils de la Femme. C'est un rapport très bien fait et qui explique les conclusions du premier rapport."

Le bill de M. C. E. Cantin concernant l'assurance des véhicules-automobiles est référé au comité des Bills Publiques.

La Chambre en comité plénier étudie le bill de l'honorable M. Galipeault concernant le salaire minimum des femmes.

L'honorable M. Galipeault: — "Le but du projet est de donner au Lieutenant-Gouverneur en conseil le droit de nommer les membres de la Commission du salaire minimum des femmes, qui sera maintenant permanente. De plus, nous donnons à la Commission le privilège de rendre des ordonnances sur le nombre d'heures de travail. Enfin, nous augmentons de \$50 à \$100 la pénalité des patrons qui ne se conformeront pas à la loi. C'est un nouveau pas dans la bonne voie... La Commission sera composée de quatre membres dont l'un pourra être une femme." Le projet est adopté après des félicitations adressées par M. Guertin à l'honorable M. Galipeault.

L'honorable M. Taschereau propose la 2e lecture de son bill concernant les vues animées et les annonces de ces vues dans les journaux, revues, etc.: "Nous avons une loi qui permet la censure des films et des affiches de cinéma. On nous a représenté que certains théâtres faisaient passer dans leurs annonces de journaux des images qui étaient censurées sur les affiches... Je crois que notre amendement couvre la censure aux revues. On nous a dit que ces images paraissaient surtout dans les journaux du dimanche. Voici comment se lit le projet:

"30e. — Aucune représentation de vues fixes ou animées ne peut faire l'objet, dans un journal, tel que défini dans la Loi de la Presse de la Province de Québec (19 Georges V chapitre 72), d'une annonce dans laquelle on se sert de vignettes, dessins ou gravures, à moins que ces vignettes, dessins ou gravures ne fassent partie d'une affiche ou d'un film préalablement approuvé par le bureau de censure des vues animées ou, si ces vignettes, dessins ou gravures n'en font pas partie, qu'ils aient été approuvés spécialement par ledit bureau de censure conformément à des règlements adoptés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

"Les dispositions des articles 26, 27, 28 et 29 de la présente loi s'appliquent dans le cas d'infraction au présent article." Adopté.

La Chambre en comité des subsides étudie le budget du ministre des Travaux Publics et lui vote au delà de \$460,000 puis s'ajourne pour lundi prochain, à 3 hrs. p. m.

Lundi, le 24 mars, 1930.

Le bill de M. Dugas modifiant les articles 502 et 503 du Code Municipal et le bill de M. MacDonald, modifiant les articles 1220 et 2144 du Code Civil concernant certains écrits faits hors de la province, sont adoptés.

Le bill de M. Guertin pour amender la loi électorale de Québec de façon à rétablir les talons des bulletins de vote est adopté sur division et référé au comité des Bills Publiques.

L'honorable M. Taschereau propose ensuite la résolution suivante:

"Que, à compter de la date de la sanction de la loi qui accompagne la présente résolution, une pension de douze cents dollars par année sera payée à la veuve d'un juge des sessions de la paix, d'un magistrat de police ou d'un magistrat de district qui est décédé le ou avant le 21 novembre 1927, et que cette pension sera payée à cette veuve sa vie durant et pendant viduité."

Cette résolution est adoptée après explication de l'honorable M. Taschereau que ce bill aura pour effet d'accorder des pensions aux veuves de trois ou quatre magistrats décédés en 1927: "Il y a trois ans, nous avons accordé une pension aux veuves des juges de sessions et des magistrats. On nous a dit que trois ou quatre magistrats sont décédés en 1927 et que leurs veuves n'ont pu bénéficier de la loi. Le but du bill est d'assurer des pensions aux veuves de ces anciens serveurs de la province et je crois que c'est juste."

L'étude est continuée du bill amendant la loi de la taxe sur les successions. L'hon. M. McMaster, en réponse à M. Blain, dit que si un testateur laisse ses biens à ses enfants et l'usufruit à sa femme il ne paiera pas une double taxe. L'honorable M. Taschereau fait remarquer que le bill contient un amendement qui permettra à un exécuteur testamentaire de vendre des biens si nécessaires pour que la succession s'acquitte sans délai des impôts de la province. Ce bill est adopté, après quelques modifications, en 2e lecture.

L'honorable M. Laferté présente plusieurs projets amendant la loi de la chasse. Tous ces projets sont adoptés. L'un est pour modifier la loi de façon à ce que la prime d'abattage des loups et les conditions de son paiement soient les mêmes que dans l'Ontario. L'autre a pour effet de porter de \$25 à \$50 l'amende pour les transgressions de la loi commune, v. g. la chasse aux castors. La chasse à la perdrix est prohibée pour cinq ans.

Près de \$900,000 sont votés à l'honorable M. Galipeault pour le budget du département des Travaux Publics et du Travail. Il ne reste plus que deux items à voter pour terminer ce budget. En réponse à M. Blain qui demandait si les ouvriers étaient payés ce que le gouvernement donnait aux entrepreneurs dans les travaux publics, l'hon. M. Galipeault déclare que le gouvernement, dans certains cas où des unions ouvrières se sont plaintes de ce que des entrepreneurs ne payaient pas des salaires raisonnables, a pris l'argent sur les contrats des entrepreneurs et en a payé les ouvriers. "Nous le ferons encore", ajoute l'hon. M. Galipeault.

Le bill de l'honorable M. Mercier pour dire que lorsque des travaux sont faits par la Commission des Eaux courantes dans un territoire non organisé, un avis de quatre semaines dans la Gazette Officielle suffira, est adopté.

La Chambre en comité plénier adopte le bill de l'honorable M. Taschereau modifiant la loi de la Législature afin d'accorder au Vice-Président les pouvoirs du Président pour recevoir les démissions des députés, etc.

Le bill de l'honorable M. McMaster concernant la loi des licences est adopté.

Mardi, le 25 mars, 1930.

L'honorable M. Perrault explique ses résolutions modifiant la loi des Mines: "Le but des résolutions est de créer par statut le service des mines, qui existe déjà sous une autre forme, et de remplacer le titre de surintendant par celui de directeur. Nous changeons tout simplement le titre... Vu l'importance du développement minier, nous croyons devoir faire ces changements dans l'administration." Adopté.

L'honorable M. Perrault présente un bill pour modifier les statuts de la province de manière à ce que les mines soient administrées par le ministre des Mines et non par le ministre de la Colonisation dont le titre sera ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries. Adopté.

La Chambre en comité plénier adopte un projet de l'honorable M. Perrault pour donner un délai de 30 jours au lieu de 2 jours aux compagnies qui sont tenues de transmettre leurs règlements au ministère des Mines.

L'honorable M. McMaster présente des résolutions modifiant la loi des assurances de Québec: "Les compagnies d'assurances de la province de Québec sont obligées de payer au Trésorier de la province une somme de \$4,000 par an pour payer les frais du bureau de l'inspecteur des assurances. Vu l'augmentation des affaires, nous voulons porter ce montant à \$12,000. Nous voulons donner en conséquence au Trésorier le droit d'augmenter le prix des licences données à ces compagnies". Adopté.

Suite à la page 8

LES RAYONS X ET LA MEDECINE

Il y a juste trente ans cette année que les rayons X ont été découverts, presque par hasard, par Roentgen. En répétant, dans son laboratoire, certaines expériences, le savant allemand s'aperçut qu'un fragment de platine-cyanure de baryum devenait phosphorescent par l'effet de radiations qu'il nomma, en attendant de les mieux connaître, rayons X. Plus tard, il s'aperçut que ces rayons avaient des propriétés générales, communes à la plupart des radiations qui sont les "résultats d'une perturbation électrique de l'Ether," et des propriétés particulières qui prirent, en médecine, une importance capitale. Parmi ces dernières notons leur pénétrabilité à travers les corps opaques et l'émission de rayons secondaires.

De tout ceci, il ressort que pour obtenir des rayons X il faut avoir à sa disposition une source de courant électrique de haute tension. Les installations d'appareils peuvent varier avec la source d'énergie, mais il n'en reste pas moins vrai qu'avec un bon appareil on peut, médicalement parlant, voir, "regarder", à travers le corps humain et examiner tel ou tel organe en fonction, impressionner des plaques photographiques et traiter certaines maladies. Les rayons X servent donc à aider le médecin dans son diagnostic et c'est, dans certaines indications, un excellent mode de traitement.

Qui, de nos jours, n'a pas entendu parler des rayons X? On s'en sert quotidiennement dans tous les hôpitaux et, même, beaucoup de médecins en ont une installation privée. La radiologie est tellement passée dans la pratique courante! Pour ne parler que des maladies pulmonaires, que de services elle rend aux tuberculeux et à ceux qui ne le sont pas. Ne serait-ce que de trancher un diagnostic entre une dilatation des bronches et une tuberculose, c'est déjà une vie humaine qui ne s'arrête pas en pleine activité. Et cela se répète tous les jours! Il en est de même pour les maladies du coeur, de l'aorte, des voies urinaires. Mais deux autres grandes applications diagnostiques des rayons X consistent dans l'exploration des os (fractures, etc.) et dans celle du tube digestif. Ulcères de l'estomac, cancer de l'estomac, aspects anormaux de l'intestin, autant de choses que la radiologie peut révéler par une bonne interprétation. Il ne faut pas s'imaginer que cette interprétation est toute mécanique et facile. Bien au contraire, c'est par une étude approfondie du malade, de la technique employée pour la radiographie et par une longue expérience de la plaque radiographique qu'on arrive à des résultats d'interprétation capables d'aider le médecin ou le chirurgien. Il en est de même pour la vésicule biliaire et le foie. Il existe des procédés spéciaux d'exploration radiologique du foie et de la vésicule biliaire qui rendent aujourd'hui les services les plus signalés.

Quant aux maladies à traiter par les rayons X, elles sont nombreuses et comprennent un vaste domaine. Cancer, maladies de la rate et du sang, certains tumeurs de l'utérus, goitre y trouvent des applications pratiques quoique nous n'ayons nullement mentionné le rôle de la radiothérapie dans les maladies de la peau, dans les tuberculoses locales et dans certaines affections du système nerveux.

Comme on le voit, le domaine de la radiologie est vaste. Et pourtant les rayons X ne sont qu'une partie des agents physiques qu'on emploie en médecine. C'est pourquoi il faut féliciter le Onzième Congrès des Médecins de Langue Française de l'Amérique du Nord d'avoir mis au programme cette question. Il ne saurait y avoir d'indiscrétion à dire que nombreuses sont les communications déjà inscrites, dans les deux séances générales consacrées à cette étude.

NOUVELLE HEBDOMADAIRE

LA RAISON DE VIVRE

C'était dans une vaste salle ensoleillée d'un hôpital de grands blessés. Une vive animation régnait. Les bonnes soeurs, les gentilles infirmières, allaient et venaient, légères et affairées. Mais un peu à l'écart, indifférent au joyeux brouhaha où sonnait le rire de quelques-uns, Léon Coquillant demeurait taciturne et silencieux.

Il ne pouvait comprendre le superbe optimisme de ses compagnons, tous plus blessés que lui. Son voisin de droite, jeune, instruit, intelligent, chantait, riait, plaisantait, heureux de vivre: il était amputé des deux jambes.

Un autre avait perdu un oeil, et le bras droit: très gai, très heureux, il s'exerçait du matin au soir à écrire de la main gauche...

Tous, en un mot, chantaient la vie... le bonheur de vivre... mais... en lui... quelle tristesse.

Soeur Thérèse s'approcha, le supplia de prendre quelque chose; elle apportait une omelette dorée et fumante et se disposait à le servir. Mais il refusa obstinément. Il n'avait pas faim... la soeur se désola:

—Vous ne prenez rien, mon petit, vous allez tomber malade... Je vais prévenir le docteur...

Léon Coquillant avait été amputé d'une jambe et il en éprouvait un désespoir sans borne. Il avait vingt-deux ans. Fils de riches commerçants de province, il faisait ses études de droit à Paris. Ses parents l'adoraient et le gâtaient follement. Il menait une vie très douce, recherchée par ses amis, car il était le meneur de toutes les fêtes, boute-en-train de toute réunion. Comme il aimait la vie, alors... mais aujourd'hui, son infirmité le plongeait dans le désespoir... et il souhaitait de mourir.

Et tels étaient son dégoût de la vie et sa lassitude que la visite même de sa mère — que pourtant il aimait tendrement — l'émut à peine.

Ayant reçu ses lettres où perçait son infini découragement, elle était accourue. Elle portait encore ses longs châles de veuve.

La pâleur du visage et plus encore, la profonde détresse morale de son enfant lui déchirèrent le coeur. Elle pleura, le supplia d'être plus courageux. Il avait encore de la chance dans son malheur. Un de ses neveux avait eu le visage atrocement brûlé; lui, gardait ses beaux traits... Le fils de sa voisine était revenu aveugle; lui, gardait ses beaux yeux... c'était l'essentiel... Sa jolie cousine l'avait affirmé, en lui envoyant de tendres amitiés... Une infirmité de guerre, n'en était pas une...

Il se taisait. Ses lèvres pâles et minces avaient un sourire de navrante indifférence.

A bout d'arguments et désolée de l'impuissance où elle était de rendre le goût de la vie à son pauvre enfant, elle s'exaspéra:

—Enfin... tu veux mourir?... tes lettres me le disent... Il fit "oui" de la tête.

—Tu veux mourir... tu ne souffriras plus... c'est très bien... mais moi... que deviendrai-je?...

Une voix blanche, une voix d'outre-tombe murmura:

—On souffre... on pleure... on ne meurt pas de chagrin.

—On n'en meurt pas... C'est possible... Mais on meurt de faim, d'épuisement... Je ne suis plus jeune... et à mon âge, peiner... travailler.

—Peiner... travailler... pourquoi? —Ah! tiens, je ne veux plus te mentir davantage... Regarde mes mains... Leur connaissais-tu ces doigts déformés, cette peau rugueuse? Regarde...

Et donnant un libre cours à ce qui l'étouffait à force d'être contenu, elle raconta leur ruine complètement remontant à deux ans, leur commerce de luxe périssant et la grande misère... Ils avaient quitté la province et étaient venus s'installer à Paris dans un modeste logement...

Lui, écoutant, en proie à une indicible angoisse. Ses joues creuses s'étaient colorées, une lueur s'alluma dans ses yeux morts, tandis

qu'un souffle de vie ranimait son visage languide.

—Tu te battais... Nous ne voulions pas te peiner... mais il fallait vivre, n'est-ce pas, il fallait t'envoyer des douceurs... alors ton père et moi, nous sommes entrés dans une usine... C'était dur, lorsqu'on n'est pas habitué... Ton pauvre père succomba, moi, je voulais vivre... pour toi... Je me disais aussi: Il me reste, et... plus tard, lorsque je ne pourrais plus travailler... Oui, je comptais sur toi. Et voilà... tu veux mourir, me laisser seule...

Il saisit les mains déformées, les embrassa en sanglotant:

—Maman... pauvre maman... tu viens de me donner pour la deuxième fois la vie... merci... Ah! tu avais raison de compter sur moi... ne pleure plus: je veux vivre... je vivrai, pour te donner une vieillesse calme et douce... pour te voir heureuse... pour être heureux moi-même...

—Une longue et muette étreinte les réunissait.

Soeur Thérèse, en accompagnant la mère trébuchant dans ses longs voiles, lui dit:

Vous avez bien fait de venir... Il a un tout autre visage maintenant... Il vous reviendra bientôt.

Et l'heureuse mère, s'en alla, toute prête à remercier la Providence de lui avoir fait connaître la misère, puisque son enfant chéri y trouvait la raison de vivre.

Mathilde OSSO.

GUITTE

Je suis célibataire endurci et je m'étais, sans reproche, confiné dans un superbe égoïsme. Pan! Voilà qu'une enfant me tombe sur les bras!

—Passe encore, si j'en étais l'auteur! Vieux renard, cela ne t'arrivera pas! C'est une enfant de ma soeur, ma pauvre Juliette, morte veuve et ruinée à Lille, et qui me légua sa fille, par testament. Pauvre folle qui veut faire de moi un père nourricier! Elle m'a découvert des entrailles!

Evidemment, je ne pourrai sérieusement, décemment, songer à garder cette enfant auprès de moi. Je chercherai une bonne âme très simple qui veuille bien s'en charger. A la campagne, de préférence: le grand air pour les petits. J'irai voir ma pupille très régulièrement tous les trimestres, en payant le terme...

20 novembre.

Elle est arrivée. Elle s'appelle Guitte.

Je ne l'ai pas reconnue et j'en ai honte. Je suis sourd à la voix du sang. Il est vrai que je ne l'ai vue qu'une seule fois: c'était le jour de son baptême. Elle pouvait avoir trois semaines d'âge et l'on change, en vieillissant...

Aujourd'hui, c'est une petite brunette de quatre ans, pâlotte, la figure longue, avec de grands yeux noirs qui semblent deux tisons. L'air doux, un peu triste, pauvre gosse!

—Si tu aimes à lire, lui ai-je dit, ma bibliothèque est à ta disposition.

Elle m'a fixé très sérieusement.

—Je sais lire les images de "Peau d'âne" et du "Petit Poucet", avec l'Ogre...

"Lire des images". Candeur de l'enfance. Elle forge des histoires naïves et charmantes sur les images qu'elle a. Et puis, tu es bête, mon vieux Pierre: ta pupille n'a que quatre ans!

Ma bonne vieille Aurore ne décolère pas. S'appeler Aurore au déclin de l'existence, quelle ironie! C'est Crépuseule qu'il faut la nommer!

—Monsieur, s'est-elle écriée, cet enfant est fagotée Dieu sait comment!

J'ai regardé Guitte, un peu surpris:

—C'est vrai... c'est bien vrai, mon vieux Crépuseule! Elle n'est pas habillée comme les autres enfants... Mais qu'est-ce qui lui manque donc?

Crépuseule a levé les bras au ciel pour l'attester de son impuissance.

—Monsieur m'en demande trop! Est-ce que je sais, moi!

—Crépuseule, ai-je ordonné, vous conduirez Guitte chez mon tailleur... ou plutôt dans un grand magasin... Qu'on la requinque de pied en cap!

La vieille bougonne est sortie en claquant la porte et en marmonnant:

—Ah! les gosses! Pourvu que ça finisse bientôt! J'en deviendrai folle!

Sois tranquille, Crépuseule. J'ai fait insérer une annonce dans trois journaux: "On cherche personne sérieuse pouvant accepter garder fillette 4 ans..."

Guitte est rentrée. Je l'entends qui embrasse mon vieux Crépuseule en piaillant: "Aurore, petite Aurore, c'est que j'suis belle, à présent!"

—Ah! oui, fait la vieille, d'une voix douce, un peu chevrotante que je ne lui reconnaissais pas. Tu es un amour, ma petite Guitte!

Un amour! Vieille chattemite! Elle l'enverrait au diable!

Quelle métamorphose! Guitte est charmante, tout bonnement! Elle a je ne sais quoi de gracieux, de pimpant de distingué. Que diable a-t-elle donc de si essentiellement différent, dans son costume neuf?

—Sa vieille robe était trop ample, hasardai-je.

Crépuseule prit un air narquois: —Monsieur, dit-elle, c'est tout, qui manquait à cette enfant! On voit que vous n'y entendez rien.

Je fis un geste découragé, pendant que Guitte vivrait, riait, criait, débordante de bonheur. Elle finit par se hisser sur mes genoux.

—Merci, mon Tonton, murmura-t-elle, soudain s-rieuse, un peu confuse, tout près de mon oreille.

Puis elle m'encercla le cou de ses deux petits bras et appliqua ses lèvres fraîches sur ma joue mal rasée. Elle y resta collée longtemps, longtemps...

Vieille bête! Je crois que j'en ai pleuré!

1er décembre.

J'ai rencontré cet après-midi mon ami Luc Fermolle qui s'est écrié, courroucé, la canne haute:

—Ah! ça on ne te vois plus! C'est ma foi vrai, je ne sors plus: il faut bien que je m'occupe de Guitte.

Le soir au coin du feu, je lui conte d'interminables histoires. Dans ses grands yeux, l'effroi et la joie de sa petite âme neuve passent en reflets mouvants.

Dieu! que c'est drôle, une gosse! —Tonton, tu triches!... Tu t'endors!

Mon rêve s'évanouit et je rentre dans mon conte, pour le bonheur de Guitte. Ah! quel songe que celui-là!

Il faut que je m'en arrache. C'est grotesque, à la fin!

3 décembre.

Guitte est couchée. J'ai allumé posément un cigare et j'ai proféré gravement:

—Aurore, Guitte va nous quitter. J'ai enfin trouvé quelqu'un qui se chargera d'elle.

Dieu! Quel regard noir Crépuseule m'a lancé!

—Monsieur est un sans-coeur! Monsieur est un monstre! clame-t-elle.

Elle s'est sauvée dans sa cuisine et je l'entends renifler...

Je me suis dirigé à pas de loup vers la chambre de Guitte. Elle dort, les lèvres entrouvertes. Ses longs cils bruns font une ombre sur sa joue rose. Son petit souffle pur soulève sa poitrine.

Que c'est beau, un enfant! Soudain, elle balbutie, dans le sommeil:

"Tonton... la fée Blandine!" Et sur ses lèvres passe le plus joli sourire que je tiens d'elle.

J'ai baisé ses boucles brunes et, doucement, je suis sorti.

Allons, vieux Crépuseule, sèche tes larmes! Je garde Guitte. Tant pis, elle m'a ensorcelé. Et Fermolle et les autres vont se gausser de moi. Bah! que m'importe! Je conterai moi, à Guitte, la plus merveilleuse des histoires: celle d'un vieux garçon dont le coeur d'airain est devenu coeur de chair...

Te voilà père, barbon! Mérites-tu bien ce bonheur-là?

Henri-Jacques Proumen

LE VOYAGE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Itinéraire de cette excursion nationale.

Depuis que l'Université de Montréal a commencé, en 1925, à organiser des voyages aux Rocheuses et à la Côte du Pacifique, l'annon-

ce de cette intéressante excursion suscite toujours beaucoup d'intérêt dans les milieux canadiens-français à l'approche de la saison touristique. Le voyage de l'Université de Montréal à travers le Canada est devenu un événement annuel qui fait en effet l'objet de projets de vacances de nombre de nos compatriotes, désireux d'apprendre à connaître leur pays tout en se reposant. Les organisateurs ont préparé pour cette randonnée nationale un itinéraire qui permet de joindre merveilleusement l'utile à l'agréable. Il n'est pas sans intérêt d'en donner ici les grandes lignes que nous communiquons le Service des Voyageurs du Pacifique Canadien à qui, comme on le sait, les divers détails d'organisation technique ont été confiés encore une fois.

Le convoi spécial partira de Montréal, le samedi 5 juillet. Il se dirigera d'abord vers Ottawa et le nord ontarien pour arriver à Châteaufort le lendemain matin, à temps pour la messe, qui sera suivie d'une visite à la tombe de Louis Hémond, l'auteur immortel de "Maria Chapdelaine". Après avoir longé, au soleil couchant, les rives pittoresques du lac Supérieur, il arrivera le lendemain à Winnipeg, métropole des provinces des Prairies. Continuant sa course vers l'occident, il touchera Regina, capitale de la Saskatchewan, où il y aura un bref arrêt. Puis viendra Calgary, où les excursionnistes assisteront au fameux "stampede".

A la célèbre station thermique de Banff, aura lieu l'arrêt suivant, le premier dans les montagnes. Les excursionnistes auront ici la révélation de la majesté des montagnes à travers lesquelles ils voyageront ensuite pendant plusieurs jours. De l'hôtel "Banff Springs", des autos conduiront les voyageurs jusqu'à Windermere, où le train les reprendra pour aller à Kootenay Landing. Ici, ils s'embarqueront sur un bateau du Pacifique Canadien, à destination de Nelson, ce qui leur permettra d'admirer en route les beautés du lac Kootenay. De Nelson, ils fileront sur Pentiction par le Kettle Valley Railway et arriveront enfin à Vancouver. Il ne leur restera plus pour toucher au terme de leur randonnée, qu'à passer à Victoria, sur l'un des luxueux vapeurs du Pacifique Canadien.

Le retour vers l'Est s'effectuera également à travers les Rocheuses, mais par la voie principale du Pacifique Canadien, cette fois. Le train franchira de nouveau cette région tourmentée, longeant d'abord les sombres canyons des rivières Fraser et Thompson; il traversera le massif des Selkirks par le tunnel Connaught, qui se prolonge sur une distance de plus de 5 milles, dans les flanes du mont Macdonald; il débouchera à Field, au pied du gigantesque mont Stephen. Ici, des automobiles prendront les excursionnistes et les conduiront au lac Emerald et dans la vallée Yoho, avant de les déposer sur les bords du lac Louise, justement surnommé "la perle des Rocheuses."

Du lac Louise, le train se lancera de nouveau à travers les Prairies s'arrêtant à Edmonton, puis à Saskatoon. A Kenora, dans le nord de l'Ontario, il y aura un arrêt de quelques heures pour une excursion au camp de chalets Devil's Cap et sur le lac des Bois. Le lendemain, ce sera l'embarquement à Fort William pour la traversée des Grands Lacs; elle durera deux jours et se fera sur un bateau du Pacifique Canadien.

De Port McNicoll, les excursionnistes se rendront, par chemin de fer, à Toronto et aux chutes Niagara. Le même soir, ils prendront le train à Toronto pour Montréal, dernière étape de cette inoubliable randonnée qui aura duré 21 jours et qui se terminera le 26 juillet. Ce voyage de l'Université de Montréal sera sous la direction personnelle de M. Victor Doré, président-général de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

La distribution de la nouvelle carte de la province de Québec commencera au commencement d'avril. Cette carte est adressée gratuitement à tous ceux qui en font la demande.

Le département de la voirie a pris des dispositions pour que la

carte soit distribuée à tous les postes de douanes canadiens, le long de la frontière. Les touristes pourront s'en procurer une copie en la demandant aux inspecteurs. Elle sera également distribuée par les soins de la province de Québec à Niagara Falls ainsi qu'à Windsor, Ontario.

La plupart des clubs d'automobile des Etats-Unis ainsi que les Chambres de Commerce, les agences de voyage, etc., reçoivent la carte routière de Québec et la distribuent sur demande. Le ministère de la voirie gratuitement à ces clubs, chambres de commerce, etc., le

nombre de cartes dont on peut disposer durant la saison. Les clubs, les bureaux de renseignements d'Ontario et des autres provinces ont également des cartes de Québec à distribuer.

Enfin on peut se procurer la carte routière de Québec dans les principaux hôtels et dans les grands bureaux de banque ou d'affaires de Chicago, de Détroit, de Cleveland, de Cincinnati et d'Indianapolis ainsi qu'aux services de voyages des grands journaux tels que le Chicago Tribune, le New York Times, le Detroit Free Press, etc.

Le ministère de la voirie, devant

la vogue croissante de la province, est prêt à prendre les mesures additionnelles qui peuvent être nécessaires pour faciliter la distribution de sa carte et de ses brochures.

Cette année, en plus de la distribution qu'il fait directement, le département distribuera sa carte par l'entremise de certaines organisations responsables de la province, telles que la Royal Automobile Club of Canada, de Montréal, Le Tourist and Convention Bureau Inc., de Montréal, le Club Automobile de Québec, le Club Automobile de Sherbrooke, etc.

Le ministère de la voirie, devant

la vogue croissante de la province, est prêt à prendre les mesures additionnelles qui peuvent être nécessaires pour faciliter la distribution de sa carte et de ses brochures.

Cette année, en plus de la distribution qu'il fait directement, le département distribuera sa carte par l'entremise de certaines organisations responsables de la province, telles que la Royal Automobile Club of Canada, de Montréal, Le Tourist and Convention Bureau Inc., de Montréal, le Club Automobile de Québec, le Club Automobile de Sherbrooke, etc.

Le ministère de la voirie, devant

la vogue croissante de la province, est prêt à prendre les mesures additionnelles qui peuvent être nécessaires pour faciliter la distribution de sa carte et de ses brochures.

Cette année, en plus de la distribution qu'il fait directement, le département distribuera sa carte par l'entremise de certaines organisations responsables de la province, telles que la Royal Automobile Club of Canada, de Montréal, Le Tourist and Convention Bureau Inc., de Montréal, le Club Automobile de Québec, le Club Automobile de Sherbrooke, etc.

Le ministère de la voirie, devant

la vogue croissante de la province, est prêt à prendre les mesures additionnelles qui peuvent être nécessaires pour faciliter la distribution de sa carte et de ses brochures.

Les Champions font leurs preuves!

Ces bons vieux de la vieille! Leurs sports sont sains et naturels comme le Gin Canadien Melchers Croix d'Or la boisson qu'ils préfèrent.



Fabrique à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gros :	40 onces	\$3.65
Moyen :	26 onces	2.55
Petit :	10 onces	1.10

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Distillateurs depuis 1898

Distilleries : Berthierville, Qué. Bureau-Chef : Montréal.

Gin Canadien Melchers Croix d'Or

ON peut faire actuellement l'achat de superbes lots à bâtir à un prix réellement bas et à des conditions des plus avantageuses dans

BOURG-JOLI

En vous procurant des lots à bâtir à cet endroit, vous ferez un placement de toute sécurité dans la ville de St-Hyacinthe.

Voyez immédiatement

LE

CREDIT MASKOUTAIN

173 BOULEVARD GIROUARD

T. D. BOUCHARD, Gérant des Ventes.

Ecrivez-nous ou téléphonez-nous à 143 et nous vous enverrons un agent pour vous expliquer nos facilités de paiement.

carte soit distribuée à tous les postes de douanes canadiens, le long de la frontière. Les touristes pourront s'en procurer une copie en la demandant aux inspecteurs. Elle sera également distribuée par les soins de la province de Québec à Niagara Falls ainsi qu'à Windsor, Ontario.

La plupart des clubs d'automobile des Etats-Unis ainsi que les Chambres de Commerce, les agences de voyage, etc., reçoivent la carte routière de Québec et la distribuent sur demande. Le ministère de la voirie gratuitement à ces clubs, chambres de commerce, etc., le

nombre de cartes dont on peut disposer durant la saison. Les clubs, les bureaux de renseignements d'Ontario et des autres provinces ont également des cartes de Québec à distribuer.

Enfin on peut se procurer la carte routière de Québec dans les principaux hôtels et dans les grands bureaux de banque ou d'affaires de Chicago, de Détroit, de Cleveland, de Cincinnati et d'Indianapolis ainsi qu'aux services de voyages des grands journaux tels que le Chicago Tribune, le New York Times, le Detroit Free Press, etc.

Le ministère de la voirie, devant

la vogue croissante de la province, est prêt à prendre les mesures additionnelles qui peuvent être nécessaires pour faciliter la distribution de sa carte et de ses brochures.

Cette année, en plus de la distribution qu'il fait directement, le département distribuera sa carte par l'entremise de certaines organisations responsables de la province, telles que la Royal Automobile Club of Canada, de Montréal, Le Tourist and Convention Bureau Inc., de Montréal, le Club Automobile de Québec, le Club Automobile de Sherbrooke, etc.

Le ministère de la voirie, devant

la vogue croissante de la province, est prêt à prendre les mesures additionnelles qui peuvent être nécessaires pour faciliter la distribution de sa carte et de ses brochures.

Cette année, en plus de la distribution qu'il fait directement, le département distribuera sa carte par l'entremise de certaines organisations responsables de la province, telles que la Royal Automobile Club of Canada, de Montréal, Le Tourist and Convention Bureau Inc., de Montréal, le Club Automobile de Québec, le Club Automobile de Sherbrooke, etc.

COLONNES FEMININES

SONNET

Quand l'horloge s'éteint, quand l'heure est plutôt grise
Votre doux souvenir, me reprend tout entier;
Il me réjouit d'abord, puis ensuite il me grise
Comme, un parfum de fleurs, au milieu d'un sentier.

Je hûme avec ardeur l'arôme des secondes,
Ou vous m'apparaissez dans l'ombre de la nuit.
Puis je me perds soudain dans de telles facondes
Que je bavarde encor lorsque sonne minuit.

Avec la fin du jour, tout est rentré dans l'ombre,
Ma voix ne parle plus, ma prunelle est plus sombre
Et je reste bien seul dans la nuit de mon cœur.

J'ai beau scruté partout, ma mémoire est inerte
Le souvenir n'est plus, j'en déplore la perte
Et je voudrais pleurer, ma pénible rancœur.

"Gerdel"

LA POUFREUSE

Quel joli nom et comme il évoque bien toutes ces grâces légères du XVIIIe siècle! les marquises poudrées, les grands seigneurs à la perruque blanche, tout ce monde charmant et frivole qui évoluait autour de la table à coiffer.

Certains pastels de l'époque nous montrent à sa toilette une dame de la cour, livrant au coiffeur les boucles de sa perruque abondante. Le coiffeur, dont les mains s'embarassent aux engageantes de dentelle sortant des parements de sa veste, tient un cornet distribuant la poudre qui donne à la chevelure naturelle la blancheur uniforme réclamée par le cérémonial du moment.

Après de la coquette, des nuages de poudre s'amoncellent, estompant les silhouettes des courtisanes et les couleurs tendres de leurs habits de satin brodé.

Cette jolie poufreuse, autour de laquelle les grandes dames recevaient et dont on nous montre encore la place dans la chambre à coucher de Mme du Barry, nous en aimons toujours la délicate et fraîche coquetterie. Nous nous plaignons à la loger dans nos chambres à coucher ou nos boudoirs, heureuses si nous avons pu retrouver un modèle du temps.

Ces pièces en marqueterie travaillée, avec leurs divisions nombreuses, leurs tiroirs qui fleurissent comme des bouquets desséchés, leurs bois qui s'effritent en une poussière très fine, sont de plus en plus rares par conséquent de plus en plus précieuses.

Mais on les imite fort bien et l'ébénisterie actuelle nous en procure de petits chefs-d'œuvre parfaits. Ils ont toute la grâce des anciens, il ne leur manque que d'avoir "vécu" dans le passé et d'avoir reflété dans leur miroir le visage aimé d'une aïeule.

Combien ce petit meuble conseiller de nos grâces, est pratique, net, bien ordonné! avec ses tablettes ses tiroirs, ses divisions, sa place, ses casiers.

Le voulez-vous fermé, discret comme un coffre-fort? le voici, avec ses tablettes rabattues, ses tiroirs clos, sa glace voilée, présentant l'aspect de la plus simple petite table. Le siège lui-même se dissimule entre les pieds, formant avec elle un ensemble parfait.

Jetez par-dessus une nappe, un tapis, et vous aurez une table à thé, à jeu à travail, au moment où ces usages divers vous seront nécessaires.

Au contraire, voulez-vous refaire votre beauté? ôtez le tapis, tirez le tabouret, placez la table dans une embrasure de fenêtre bien claire, ouvrez les planchettes, la glace, les casiers.

De ceux-ci, faites sortir les flacons aux bouchons d'argentier, d'écaïlle, de galalithe, les brosses d'ivoire ou d'argent, la vaporisateur, les pots de fard, les houppettes de cygne, l'onglier, les peignes, etc., et, devant le miroir qui réfléchit votre image, procédez à cette oeuvre importante de votre toilette.

La mode de la poufreuse et de ses accessoires vous fournit une liste variée de cadeaux à offrir pour les mariages, les fêtes, les présents

de Noël et de janvier. Ce peut être, pour un mariage, un cadeau collectif pour lequel, réunis, parents amis, demoiselle d'honneur, offrent tout ensemble table et bibelots; alors que, d'autres fois, la table, le tabouret, le jeu des brosses celui des flacons, celui des essences, se donnent séparément. Ces objets sont plus ou moins riches, plus ou moins coûteux, suivant qu'ils sont en bois uni, en métal précieux: or, argent, ivoire, écaïlle, ou en métal imitation; galalithe, ivoire, écaïlle reconstitués.

LA MODE PRINTANIERE

Les ensembles et les tailleurs.

Les ensembles. — Les manteaux, qu'ils soient longs ou trois-quarts, complètent le plus souvent leur élégance de la fantaisie d'une robe assortie en laine ou en soie. Cette combinaison de l'ensemble a une coquetterie pleine de recherche, et permet des jeux de nuances fort intéressants. La robe est souvent en jersey de même coloris que le manteau, ou d'un ton complémentaire. On fait aussi des ensembles avec manteau en gros tweed uni et robe en jersey tweed uni, rayé ou à impressions. Si la robe est rayée ou à motifs, le manteau est d'un des tons de la rayure et la doublure de l'autre. Le jersey est très à la mode pour les robes simples, surtout celui à impressions. La fantaisie veut parfois le manteau réversible et, en ce cas, la doublure est en laine, ce qui est une manière économique de nous procurer ainsi deux manteaux au lieu d'un.

Les tailleurs. — Ce n'est pas toujours sur une robe droite que nous passons les paletots de demisaison, car, très souvent le manteau de laine accompagne le tailleur, faisant ainsi un ensemble très parfait. Manteau, jaquette, jupe sont de même tissu, de même coloris, le sweater ou la blouse mettant seuls une note claire au corsage. On choisit de préférence le paletot trois-quarts pour accompagner le tailleur, celui-ci étant moins lourd que le manteau tout à fait long.

Pour les tailleurs, on emploie du tweed, de la cheviote, du drap fin, de la bure, du corsereu, une serge duvetée, des draperies fantaisie. Le tailleur est-il courant, de genre sportif? les tissus mouchetés, mélangés sont les préférés; est-il de genre plus soigné? on aime le drap fin dans des tons assez gais.

Alors que le gris, le noir, le beige, demeurent le domaine d'un tailleur pratique, les draps purée de pois, rouge, parme, bleu de roi, citron, vert, géranium, hortensia, ne nous effraient pas, alors qu'il s'agit de drap fin; cette faveur pour les coloris clairs ne portant d'ailleurs nullement atteinte à la vogue du noir qui, toujours et partout arrive bon premier.

En règle générale, les jaquettes sont courtes, ne dépassant guère la ligne de la hanche; on les fait droites, style paletot, ou bien serrées à la taille par une ceinture; quelques-unes — mais c'est une exception — sont allongées un peu en arrière.

Les jupes sont simples et droites, formées de groupes de plis ou de deux gros plis devant ou dans le dos.

CHAUFFAGE ECONOMIQUE

POURQUOI L'ON DOIT CHAUFFER AVEC LE CHARBON DE TOURBE.

- PARCE QU'IL coûte peu.
- PARCE QU'IL est idéal pour la cuisine.
- PARCE QU'IL élimine le sciage et le fendage.
- PARCE QU'IL est fabriqué à St-Hyacinthe et qu'il donne de l'ouvrage aux citoyens.

PRIX POUR ST-HYACINTHE :

Le tombereau, \$2.00 ; 40 pieds cubes, \$3.75 ; 80 pieds cubes, correspondant à 2000 lbs., \$6.75.

Faites une fois l'essai du charbon de tourbe et vous l'emploierez régulièrement

Bouchard & Mercure, Enr.

AGENTS GÉNÉRAUX

9 rue ST-DENIS,

Téléphone 98

ST-HYACINTHE.

CHAQUE POSTE BELL EST UN POSTE DE "LONGUE DISTANCE"

Plus de lignes, Service plus rapide—plus économique

L'an dernier nous avons ajouté 14,000 milles de lignes à notre réseau de "longue distance".

Appareils connexes—tableaux de distribution, câbles, amplificateurs —ont été considérablement augmentés et améliorés.

Et les taux pour les appels à des endroits de 75 à 800 milles de distance sont plus bas que par le passé.

Le "longue distance" vous assure désormais un service plus rapide —avec les villes voisines, ou à travers le continent. Et il en coûte moins que jamais pour l'utiliser.



Après la Classe!

Au retour de l'école, les enfants raffolent des tartines au Sirop CROWN BRAND. Donnez-leur en chaque jour — il est savoureux, facile à digérer et précieux à cause de ses merveilleuses qualités nutritives.

Demandez notre Nouveau Livret de Recettes Edwardsburg—Gratis. THE CANADA STARCH CO. LIMITED, MONTREAL



EDWARDSBURG CROWN BRAND SIROP DE MAÏS "Un Ami de la Famille" CR.9

à arriger, une bonne action à accomplir.

—Le temps répond à toutes les questions, affaiblit nos facultés, nos sensations; voilà pourquoi souvent un vieillard se croit sage parce qu'il ne peut plus s'enthousiasmer.

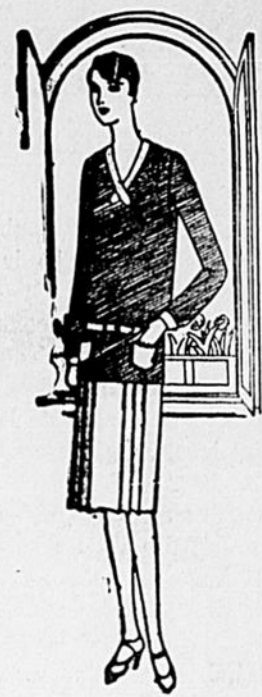
—Les tentations rendent témoignage de notre force, de notre valeur; que nous résistons ou succombons elles ne font que démontrer ce que nous étions d'abord.

—Un secret connu de trois, est bien gardé si deux sont morts.

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoche, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles; aussi Cotonnades de toute sortes.



TAPIS ET PRELARTS.

Notre département de Tapis et de Prélards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prélards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

Téléphone : 566 38 - 40 rue MONDOR

"TOUJOURS A VOTRE SERVICE"

GARAGE FORTIN

Accessoires, Huile, Gazoline, Pièces de rechange.

RÉPARATIONS GÉNÉRALES

SPECIALITÉ : Débossage et Ponage de Vitres pour Automobiles.

Nous vendons les fameux pneus "GOODRICH" et "SILVERTOWN", assortiment complet.

L'UNDERWOOD PORTATIF

La machine à écrire "personnelle"

\$75.00

Ecrivez pour informations et catalogue à

United Typewriter Co. Limited

639 rue Craig Ouest, Montréal.

EXCURSION AUX BERMUDES

Du 27 juin au 6 juillet,

Par le transatlantique BERMUDA via New York

organisée par :

L'Association Chorale St-Louis de France

PRIX DU BILLET : — Pour chaque personne comprenant passage et char dortoir, aller et retour MONTREAL-NEW YORK — Cabine et repas sur vapeur "BERMUDA" aller et retour NEW YORK-BERMUDES. Séjour de deux jours à l'hôtel McAlpin à New York et séjour de deux jours à l'hôtel Hamilton aux Bermudes: \$140.00 et plus, suivant accommodation. — Toutes dépenses comprises à l'exception des pourboires et des visites à New York et aux Bermudes.

La Direction se réserve le droit de refuser l'admission à qui que ce soit, à sa discrétion, en remboursant le prix payé pour le billet.

D'après les rapports des bureaux météorologiques des Etats Unis et des Bermudes, la différence de température entre Montréal et les Iles Bermudes n'est que de trois ou quatre degrés plus chaude.

Les passagers ont accès à toutes les parties du bateau, il n'y a qu'une seule classe à bord.

Pour autres détails, s'adresser à LARIVIERE INCORPORÉE, 3715 Blvd. St-Laurent, Téléphone Plateau 7261. Le soir, jour de fête et dimanche, à 4248 Esplanade, Téléphone BELAIR 3917.

Références: VICTOR CHABOT, St-Hyacinthe, Qué.

RATS MUSQUÉS

Il y a beaucoup d'argent à faire dans l'élevage du Rat Musqué en cages.

Ces cages peuvent être placées dans votre cour.

Les rapports prouvent qu'ils ont de trois à cinq portées par année, et de cinq à douze petits par portée.

Un petit capital est requis pour faire un succès de cet élevage.

Nous rachetons la progéniture des rats que nous vendons à un prix des plus attrayants.

Nous sommes les plus grands éleveurs de Rats Musqués de l'univers.

Nos fermes d'élevage dans la Province de Québec sont localisées tout près de Montréal, où votre inspection est cordialement sollicitée. Vous y verrez les cages et les Rats Musqués que nous avons en vente.

Le temps est arrivé pour votre placement dans une affaire payante. Pour plus de détails écrivez à BIG CREEK MUSKRAT FARMS LIMITED, 603 Edifice Castle, Montréal, Que. Tel MA 3302.

NOTES LOCALES

GRANDE ASSEMBLEE PUBLIQUE

Une grande assemblée publique est convoquée pour lundi soir prochain, 31 mars courant.

Au cours de cette assemblée Son Honneur le Maire T.-D. Bouchard, M. Louis Augustin, président de la Chambre de Commerce, et d'autres orateurs porteront la parole sur les affaires municipales.

CHEZ LES FRERES DU SACRE-COEUR

La visite canonique triennale des 80 établissements de la Communauté des Frères du Sacré-Coeur en Amérique du Nord vient de se terminer.

Le T. C. F. Florentin a quitté Saint-Hyacinthe cette semaine pour se rendre à New-York où il doit s'embarquer le 4 avril prochain à destination de Renteria, en Espagne.

Le T. C. F. Florentin a quitté Saint-Hyacinthe cette semaine pour se rendre à New-York où il doit s'embarquer le 4 avril prochain à destination de Renteria, en Espagne.

DECES DE M. L.-G. LALIME

C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Louis-Georges Lalime, marchand de cette ville, survenue hier matin à l'âge de 72 ans.

CONFERENCE A LA SALLE DU PATRONAGE

Le R. P. Mario-Augustin Belouard, O.P., prédicateur du carême à Notre-Dame de Montréal, viendra à Saint-Hyacinthe le 12 avril prochain sous les auspices du Conseil 960 de l'Ordre des Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe.

CHEZ LA CHORALE DES DAMES

En reconnaissance des nombreux services qu'elle avait rendus comme directrice de la chorale des Dames de la cathédrale et à l'occasion de son départ pour Montréal Mme Anatole Brais a été l'objet d'une belle manifestation de la part des membres de cette chorale.

et exécution d'un superbe programme musical par des membres de la chorale. Vers dix heures un succulent goûter fut servi et pendant lequel l'on fit l'éloge de Mme Brais qu'on regrettait de voir quitter notre ville.

Parmi ceux présents l'on remarquait: M. le chanoine F.-A. Laroché, directeur de la chorale, M. le Chanoine P. N. Desmarais, curé de la cathédrale, et M. l'abbé Hector Bernard, frère de Mme Anatole Brais, du séminaire de cette ville; Mmes Anatole Brais, H. Morin, E. O. Pouliot, Aldérie Lahaise, Léo Pouliot, O. Desnoyers, L. P. Gendreau, Aimé Langelier, Antonio Breton, J. B. St-Onge, Josephat Archambault, J. H. Lemay, M. Gaudreault, D. Bibeau et Mme Paradis; Mmes C. Borduas, Jeanne Daigle, Antoinette Jodoin, Germaine Daigle, A. Gaboury, Antoinette Daigle, C. Bédard, H. Gaboury, B. Désorey, V. Gaboury, H. Désorey, L. Raymond, A. Larue, B. Cabana, E. Lambert, B. A. Lemaire, M.-A. Phaneuf, F. Lemaire, Marthe Brais, et autres.

DE PASSAGE

Le révérend Père A. Durocher, de la Compagnie de Marie, de Charlemagne, était de passage à Saint-Hyacinthe cette semaine en visite au séminaire et chez M. J.-B.-E. Durocher, marchand de cette ville.

STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Les statistiques démographiques du mois de février dernier pour les comtés de Saint-Hyacinthe et de Rouville montrent qu'il y a eu, au cours de ce mois, 64 naissances, 12 mariages et 56 décès.

Comté de St-Hyacinthe

Table with 2 columns: Paroisses, N. M. D. Rows include St-Barnabé, St-Bernard, St-Charles, St-Damase, St-Denis, St-Judes, La Présentation, Ste-Madeleine, St-Thomas, Cathédrale, Notre-Dame, Christ-Roi, Saint-Joseph, Srs de la Présentation.

Comté de Rouville

Table with 2 columns: Paroisses, N. M. D. Rows include Ste-Angèle, St-Césaire, St-Hilaire, St-Jean-Baptiste, Ange Gardien, Ste-Marie-Monnoir, St-Michel-Roug, St-Mathias, N.-D.-Bonsecours, St-Paul-Abbotsford.

BASE-BALL A ST-HYACINTHE

La Cité de Saint-Hyacinthe sera représentée, cette année, dans la Ligue semi-professionnelle de la Province de Québec. Monsieur Merrill D'Anjou, gérant du club de notre ville, nous communique cette nouvelle qui sera sans doute bien reçue des nombreux amateurs de ce sport.

du jeu jamais encore vu ici. Le club de Saint-Hyacinthe fera partie du circuit Montréal, Bedford, Farnham et Iberville. Il est à espérer que le public se montrera généreux au cours de la prochaine saison et qu'il assistera nombreux aux joutes que nous offrira cette importante Ligue.

Le bureau de direction du Club de Saint-Hyacinthe a été formé ces jours derniers avec le résultat suivant: Prés.-honoraire, l'Hon M. T.-D. Bouchard; Président actif, M. Louis Benoit; Gérant, M. Merrill D'Anjou; Secrétaire, M. Ed. Dupont; Directeurs, MM. Alf. Fontaine, Ovide Fournier, Clément Fournier, Oscar Savary et Wm. D'Anjou.

ETAT CIVIL Cathédrale

Naissances. — Mars 20: Marie, Agathe, Jeannine, fille de Georges Péloquin et de Germaine Lorange. Parrain et marraine: Ernest Sylvestre et Yvonne Lorange. — Mars 22: Marie, Denise, Jacqueline, fille de Alfred Normandin et de Léa Poirier. Parrain et marraine: Adrien Bernier et Rose Poirier.

Sépultures. — Mars 22: Hervé Braut, époux de Emma Bouchard, décédé à l'âge de 44 ans. — Mars 24: François Forand, décédé à l'Hôtel-Dieu à l'âge de 85 ans, époux de Rosalie Gévy. — Mars 24: Aurèle, fille de Wilfrid St-Germain et de Simonne Deschamps, décédée à l'âge de 1 an. — Mars 25: Eusèbe Clapin, décédé à l'âge de 85 ans, époux de feu Aglaé Bourdeau.

Notre-Dame-du-Rosaire

Naissances. — Mars 23: Joseph, Henri, Rodrigue, fils de Alfred Deshaies et de Anna Mollere. Parrain et marraine: Rodrigue Beauregard et Marie-Anne Brunelle. — Mars 23: Marie, Bernadette, Magdeleine, fille de Louis Auguste Préfontaine et de Gratia Préfontaine. Parrain et marraine: Victor Morin et Bernadette Verrette. — Mars 26: Joseph, Yves, Pierre, Gilles, fils de Florent Robitaille et de Aline Daviau. Parrain et marraine: Joseph Robitaille et Delphina Desmarais. — Mars 26: Joseph, Eusèbe, Gérard fils de Joseph Massé et de Aurore Deshaies. Parrain et marraine: Wilfrid Toupin et Eva Deshaies.

Sépultures. — Mars 26: Henri Lauzière, décédé à l'hôpital du Sacré-Coeur, Cartierville, à l'âge de 22 ans. — Mars 27: Antonine Dussault, fille de Henri Dussault et de Honorine Phaneuf, décédée à Québec à l'âge de 23 ans.

Christ-Roi

Naissances. — Mars 22: Marie, Fernande Aline, fille de Lucien Lemonde et de Corona St-Cyr. Parrain et marraine: Joseph Lemonde et Aline Gendron. — Mars 23: Joseph, Albert, Roch, Alfred, fils de Charles Bellefeuille et de Yolande Lalonde. Parrain et marraine: Albert Proulx et Berthe Bellefeuille. — Mars 21: Aline Ménard, fille de Théophile Ménard et de Rose-Delima Gervais, décédée à l'âge de 36 ans.

St-Joseph

Naissances. — Février 2: Joseph, Philippe, Jean, Louis, fils de Arthur Cordeau et de Anne St-Onge. Parr. et marr.: Philippe Stebens et Marie-Jeanne St-Onge. — Mars 4: Joseph, Gilles, fils de Albert Demers et de Marie-Rose Lapierre. Parr. et marr.: Georges Lapierre et Yvonne Demers. — Mars 12: Marie, Blanche, Thérèse, Jeannine, fille de Léonidas Lagaacé et de Florida Laflamme. Parr. et marr.: Lorenzo Lagaacé et Blanche Mathieu. — Mars 24: Marie, Denyse, Françoise, Charlotte, fille de Donat Mongeau et de Laura Gosselin. Parr. et marr.: Albert Mongeau et Léonne Duchesneau.

L'ASSOCIATION DES PECHEURS

L'assemblée annuelle de l'Association des Pêcheurs du Yamaska, dont tous les membres font aussi partie de l'Association de la Province de Québec pour la protection du poisson et gibier, se tiendra dans les salles de la Société Philharmonique le 8 avril prochain, dans la soirée. Le rapport annuel sera soumis à l'assemblée qui procédera aussi aux élections des officiers pour la prochaine saison.

A cette même assemblée il y aura aussi distribution des prix aux gagnants du concours annuel de pêche.

Les coupes, gracieusement offertes par M. Raoul Lassonde et dorénavant disputables par toute la division Yamaska, seront présentées aux vainqueurs de l'an dernier pour être en leur possession durant une année. Les autres prix qui seront distribués restent la propriété des élus.

Les vainqueurs du dernier concours de pêche sont MM. Léon Houle, Léon Tourehot, Clément Desmarais, Jos. L'Archevêque et Conrad Morin.

Tous les amateurs de pêche qui ne font pas encore partie de l'Association sont cordialement invités à la faire dès à présent. Tout en participant à un bon mouvement vous risquez fort bien de décrocher la palme au cours de la saison qui commencera bientôt. La cotisation annuelle est de une piastre. Hâtez-vous de la faire parvenir au secrétaire-trésorier, M. Conrad Morin, qui vous retournera votre carte de membre aussitôt.

OFFICIERS ELUS

A une assemblée générale annuelle des actionnaires du Syndicat Ouvrier de Saint-Hyacinthe, tenue dimanche dernier, on a procédé aux élections des officiers sortant de charge. Tous ont été réélus par acclamation et ce sont: MM. F. Leclair, P. Lord, A. Brodeur et J. Beauchemin.

Pour le prochain terme le bureau de direction sera comme suit: Président, M. O. Robert; Vice-président et Gérant, M. F. Leclair; Secrétaire, M. P. Lord; Directeurs, MM. A. Blanchard, A. Brodeur, H. Godbout, A. Campbell, C. Quintal, J. Beauchemin.

DECES D'UN ANCIEN CITOYEN

Monsieur Eusèbe Clapin, un vieux citoyen de notre ville très avantageusement connu, est décédé à Montréal ces jours derniers chez son fils où il demeurait depuis quelques temps. Le défunt était âgé de 85 ans et 11 mois.

Il laisse dans le deuil ses fils, Joseph et Victor, de Montréal, et Henri, de Salem, Mass.; ses filles, Mme Arthur Côté, née Corinne, et Mme J. Denis, née Eva.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de la cathédrale après l'arrivée du train du C.N.R. La levée du corps fut faite par M. l'abbé J. E. Laferrrière, professeur au Séminaire de cette ville. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé F.-A. Kéroack. Il était assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés C.-E. Héty et Edmour St-Pierre, tous deux vicaires à la cathédrale.

Les porteurs étaient MM. Pierre Girouard, Rémi Tétrault, P. A. Delorme, Paul Demers, L.-A. Beauregard et M. Lamoureux.

Le deuil était conduit par ses fils Joseph, Henri et Victor Clapin; son genre, Arthur Côté, etc. L'on remarquait dans le cortège une foule nombreuse de parents et des citoyens de la ville ainsi que les amis de la famille.

Feu M. Eusèbe Clapin était un ancien échevin du Conseil Municipal de Saint-Hyacinthe et fut pendant nombre d'années président de la Conférence Saint-Vincent de Paul.

Les funérailles étaient sous la direction de M. V.-J. Mongeau. Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

PROCHAINE ASSEMBLEE

Une assemblée des membres de la Conférence Saint-Vincent de Paul de la paroisse de Saint-Hyacinthe le Confesseur aura lieu lundi prochain le 31 mars courant. Tous les membres sont invités d'y assister.

ASSEMBLEE DES ACTIONNAIRES DU SYNDICAT OUVRIER

Dimanche dernier avait lieu l'assemblée annuelle des actionnaires du Syndicat Ouvrier, lequel opère une boulangerie coopérative qui a un millier de membres en notre ville.

M. le président O. Robert, en soumettant le bilan du Syndicat Ouvrier à la date du 28 février 1930, fit les remarques suivantes:

Messieurs les Actionnaires, Les Directeurs de votre Société ont le plaisir et l'honneur de vous

soumettre le 13ième rapport annuel des opérations du Syndicat Ouvrier pour l'année 1929-30, se terminant le 28 février, 1930. Nous vous soumettons aussi le bilan de votre Syndicat Ouvrier à cette date, qui établit d'une façon claire la situation de votre organisation, après 13 années d'opération.

Malgré une hausse assez considérable dans le prix de la farine, depuis les derniers huit mois, votre Syndicat Ouvrier par votre concours et votre bonne volonté, a pu maintenir le prix du pain, et ainsi réaliser des profits, en cette treizième année, s'élevant à \$1,486.05, que la Direction a reparti de la manière suivante: \$385.00 pour réserve de Dépréciation, \$402.45 pour Dividende aux Actionnaires, et porter la balance des profits de l'année au compte de Profits et Pertes, soit \$698.60.

Le bilan ci-annexé démontre que vos Actions de \$5.00 ont une valeur de \$14.70, celles de \$1.00 de \$2.94.

Les Statistiques du Gouvernement prouvent que St-Hyacinthe est la seule ville où le pain se vend actuellement à .05 cts. la livre.

Continuez votre confiance à votre Syndicat, donnez-lui votre encouragement, sollicitez vos parents et amis de joindre vos rangs et par là vous nous aiderez à garder à St-Hyacinthe, le record d'être la ville du Dominion où le pain se vend le meilleur marché depuis treize ans.

Bilan du Syndicat Ouvrier 28 février 1930

Table with 2 columns: Actif, Valeurs liquides. Rows include Argent en Banque, Balance en Caisse, Comptes Recevables.

Inventaire

Table with 2 columns: Marchandises Diverses, Combustible et Divers.

Valeurs immobilières

Table with 2 columns: Boulangerie, Machines et Accessoires, Propriété rue Ste-Marie.

Passif

Table with 2 columns: Comptes Payables, Prêteurs sur Billets, Bons en Circulation, Capital-Actions, Dividende No. 8-7 1/2% sur \$5,366.00, Dépréciation sur Immeubles et Machineries, Balance Compte Profits et Pertes.

rent quelques remarques dans l'intérêt de l'organisation, faisant surtout ressortir le fait que par cette différence entre la moyenne du prix du pain dans 9 villes du Québec et le prix de St-Hyacinthe durant la dernière année, notre population a économisé au delà de \$30,000.00. Ceci est un résultat appréciable.

(Communiqué)

ANALYSES DE LAIT

Au cours du mois de février, nous avons prélevé des échantillons de lait chez tous les laitiers de la ville et les avons fait analyser au Laboratoire du Service Provincial d'Hygiène à Montréal.

Pendant la saison d'hiver un lait de première qualité ne doit pas contenir plus de 25,000 bactéries par centimètre cube. Le nombre de bactéries dans le lait indique son degré de propreté et le soin apporté à sa manutention.

Nous félicitons les laitiers dont les noms suivent: ils ont fourni un lait sain, propre et hygiénique. Ce rapport ne donne pas le pourcentage en matières grasses, mais il va sans dire que les laitiers dont les noms sont publiés ont fourni un produit contenant le pourcentage requis de matières grasses et d'extraits secs et dont le compte bactérien reste dans les limites approuvées par le Service Provincial d'Hygiène.

L'honorable Juge J. C. Walsh, de Montréal, était à Saint-Hyacinthe cette semaine pour présider le terme de mars de la Cour Supérieure pour le district judiciaire de Saint-Hyacinthe.

Table with 2 columns: T. Duplessis, J. Désautels, Brouillette & Frères, E. & A. Lemonde.

A. R. FOLEY, M.D., Officier médical.

EN COUR SUPERIEURE

Le terme s'est ouvert mercredi dernier et après la présentation de quelques motions et jugements par défaut la Cour a continué à entendre la cause de Boulais & Al vs la Corporation de la Ville de Marieville. Parmi les témoins entendus, se trouvaient deux ingénieurs de Montréal, M. J.-A. Vincent, pour les Demanderesse, et M. Fabius Ruel, pour la Corporation Défenderesse. L'enquête s'est terminée mercredi soir et jeudi avant-midi le juge a entendu les plaidoiries de Mre T.-A. Fontaine, C.R., pour les Demanderesse, et de Mre Salluste Lavery, pour la Corporation Défenderesse. A la suite de ces plaidoiries la cause a été prise en délibéré et jugement sera rendu plus tard.

M. le Secrétaire donna ensuite lecture du rapport détaillé des opérations de l'année, lequel ainsi que le bilan, furent trouvés très satisfaisants par l'assemblée qui les adoptèrent unanimement. Son Honneur le Maire Bouchard qui assistait à l'assemblée, est prié par le président de dire ses impressions sur cette organisation de même que sur la question du nouveau rôle d'évaluation actuellement déposé à l'hôtel-de-ville pour examen; attendu que nombreux sont les membres qui sont propriétaires.

M. le Maire se rendit volontiers à cette demande, offrant ses félicitations et son encouragement à cette organisation de chez nous, pour les succès réalisés. Consultant les statistiques du prix du pain dans 60 villes du pays dont 9 dans Québec, il constate qu'à St-Hyacinthe le pain se vend 25% meilleur marché que dans nulle autre ville, ce résultat est sans précédent du au Syndicat Ouvrier, qui a pour objet de vendre ses produits aux propriétaires de son organisation.

REMERCIEMENTS

La famille Hervé Braut, remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites à domicile, assistance aux funérailles, ou de toute autre manière que ce soit à l'occasion du décès de M. Hervé Braut.

Monsieur J.-Henri Dussault remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles, ou de toute autre manière que ce soit, à l'occasion du décès de sa fille, Mlle Antonine Dussault.

RAFLE DE JAMBONS

Pour clôturer sa saison de 1929-30 le Club des Raquetteurs L'Infortunable organise une grande rafle de jambons. Elle aura lieu le 5 avril prochain, à 10 heures p.m., à la Salle Napoléon, rue Cascades. Les membres et leurs amis sont cordialement invités d'y assister nombreux. L'entrée est absolument gratuite et tous peuvent être assurés de passer une agréable soirée. Il y aura en plus musique, chant, rafraîchissements, etc.

A L'HOTEL-DIEU

La retraite des Soeurs Grises de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe vient de se terminer par une profession religieuse. M. le P. S. Desranleau, P.A., V.G., présidait la cérémonie assisté de Messieurs les abbés Uldérie Decelles et Honorat Gendron, chapelain de

Advertisement for Vicks VapoRub with text 'Maux de Gorge Double Traitement' and 'VICKS VAPORUB Pour Tout Refroidissement'.

l'Institut. Le sermon de circonstance fut donné par le révérend Père J. A. Simard de la Congrégation du St-Redempteur.

Ont prononcé leurs vœux temporaires: Soeurs Lucienne Beauregard, de Saint-Pie; Denise Dupré, dite soeur Rivard, de Saint-Aimé; Rose-Eva Gagné, dite Marie-du-Bon-Conseil, de Sanford, Maine; Gabrielle Mandeville, dite Sainte-Françoise, de Woonsocket, R. I.; Geneviève Beauregard, dite Saint-Conrad, de Racine; Elodie Métié, de Northbridge Mass.; Berthe Beaudoin, de Sainte-Rosalie, soeurs vocales et Aline Payeur, dite soeur Martha, de Sherbrooke; Blandine Cordeau, dite soeur Béatrice, de Saint-Hyacinthe, petites-soeurs.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Soeurs Eva Noisieux, dite Saint-Félix, de Sherbrooke; Gertrude Poirier, dite soeur Decelles, de Waterloo; Alice Véronneau, dite Saint-Fulgence, de South Durham; Germaine Roberge, dite Ste-Berthe, de Sanford, Maine; Yvonne Cantin, de Warwick, Yvonne Dupré, dite soeur Brunette, de Woonsocket; Marie-Ursule Lemay, dite soeur Marie-Joseph, de Lewiston, Maine; Christine Fournier, dite soeur Thibodeau, de Lewiston, Maine; Evangéline Paradis, de Saint-Sébastien de Beauce; Aldéa Robert, de L'Ange-Gardien; Lucienne Sylvestre, de Sherbrooke; Valérie-Cécile Lefebvre, dite soeur Sicard, de Asbestos; Germaine Dupré, dite soeur Giguère, de St-Robert; Gertrude Boucher, de Ascot Corner; Corine Dubé, de Hillhurst; Compton; Marie-Louise Cardin, de St-Ours; Béatrice Potvin, de St-Ours; Alice Laplante, de St-Simon; Edouardine Lemieux, de St-Marcel; soeurs vocales et Odylie Mangnan, dite soeur Rachel, petite-soeur, de Attlesboro, Mass.

LES QUILLES A LA PHILHARMONIQUE

Le tournoi de petites quilles au Club Philharmonique s'est terminé ces jours derniers. Les honneurs furent remportés par l'équipe Arpin qui s'assura de 18 parties en roulant un total de 15,129 points en 27 parties jouées.

Voici la position finale des clubs:

Table with 4 columns: Club, G., P., P.J. Rows include Arpin, Voyageurs, Philharmonique, Légaré Auto.

Voici un rapport détaillé du tournoi:

Table with 4 columns: Club, 3 parties jouées, Pts, Moy. Rows include Raoul Arpin, Roméo Arpin, L. Cormier, R. Pcpin, A. Lord.

Voyageurs

Table with 4 columns: Club, Pts, Moy. Rows include J. Dumaine, E. Nichols, U. V. Sicotte, R.N. Trudeau, E. Lalonde, Laframboise.

Philharmonique

Table with 4 columns: Club, Pts, Moy. Rows include J. Jeannotte, H. Richer, A. Blouin, M. Bienvenue, A. Raymond, Duval, C. Raymond, Bousquet.

Légaré Auto

Table with 4 columns: Club, Pts, Moy. Rows include Frs. Jetté, A. Bélanger, Rouleau, Brunelle, Bissonnette, H. Barré, Campbell.

13,572

HOPITAL PRIVE CRESCENT

Chirurgie: Hernie, Appendicite, Maladies de la Femme, etc.

Service Spécial d'Accouchement

Dr. G. E. MILETTE Chirurgien-Chef 1535, rue Crescent, près Ste-Catherine MONTREAL

Les honneurs de la rencontre, pour équipe double, entre Laframboise-Richer contre Bousquet-Bernard, furent remportés par la première équipe. Voici le détail des parties jouées:

Bousquet-Bernard

104-96-131-97 — 428 107-83-88-100 — 378

211-179-219-197 — 806

Laframboise-Richer

130-140-101-101 — 472 130-120-139-106 — 495

260-260-240-207 — 967

AU CLUB OUVRIER

Les membres du Club Ouvrier de St-Hyacinthe ont tenu une assemblée ces jours derniers pour faire l'élection de leurs officiers pour le prochain terme. L'assemblée eut lieu dans leurs salles, rue Mondor, et les élections donnèrent le résultat suivant: Président, M. Adé- lard Gaucher, élu en remplacement de M. Raoul Piché, démissionnaire; Vice-président, M. Philorum Sansoucy; Secrétaire-trésorier, M. Victor Hébert; Secrétaire-correspondant, M. J. S. Beaudet, N.P.; Direc- teurs, MM. Adé- lard Sénécal, Joseph Bernier, Lionel Leblanc et Euclide Sansoucy.

FUNERAILLES DE M. HERVE BRAULT

D'imposantes funérailles ont été faites en la cathédrale de cette ville à M. Hervé Brault, décédé à Montréal à l'âge de 44 ans après une courte maladie. Le défunt, qui était le beau-frère de l'Hon. M. T.-D. Bouchard, Orateur de l'Assemblée Législative, laisse dans le deuil outre son épouse, née Emma Bouchard, deux fils et trois filles.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé L.-N. Raymond, du sémi- naire de St-Hyacinthe, et le ser- vice funèbre fut chanté par M. le chanoine P. N. Desmarais, curé de la cathédrale. Il était assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés C.-E. Héty et Gaston Martel, tous deux vicaires.

Les porteurs étaient les officiers du Régiment de Saint-Hyacinthe dont le défunt faisait partie depuis nombre d'années: Lt.-Col. Eugène Payan, Major S. Dufresne, Major Bernard Ducharme, Lt.- Col. T. Orsali, Major W. Archambault et le Capt. R. Pothier.

Le deuil était conduit par les fils du défunt Jean-Paul et Mar- cel; son frère, M. J.-Nérée Brault, de Montréal; ses beaux-frères, l'Hon. T. D. Bouchard et Emile Bouchard, de St-Hyacinthe, Gas- ton Hardy, Elphège Ostiguy et Ju- les Laurendeau, de Montréal. Dans un long cortège l'on remar- quait une délégation du régiment de St-Hyacinthe, des départements de la Police et du Feu, une foule nombreuse de citoyens de la ville et de l'étranger.

Suivit la liste des témoignages de sympathie adressés à la famille en deuil:

Tributs Floraux: L'Hon. T. D. Bouchard, M. Emile Bouchard; Le Régiment de St-Hyacinthe; Les pompiers réguliers; Les pompiers volontaires; MM. et Mmes L. E. Poirier, de Beacher-Falls, Vt., J. S. Bissonnet, régistrateur, Lee Kee Kong; MM. Paul Damien, Louis Mineau, Lionel Therrien, de Mon- réal; La Maison Gunn & Langlois, de Montréal.

Offrandes de Messes: M. l'abbé Louis-N. Raymond, professeur au Séminaire; Les Employés de l'Em- pire Clothing; Les employés du Théâtre Corona; Les employés du Clairon; Les employés du Bell Te- lephone; MM. et Mmes Joseph Ri- cher, Elphège Ostiguy, N. Brault, Jules Laurendeau, Gaston Hardy, Arthur Piché, E. Brodeur; La fa- mille Emile Bouchard, de St-Hya- cinthe; MM. Paul Damien, Fran- çois Langelier, Louis Mineau, Li- onel Therrien, Nérée Brault, Elphé- ge Ostiguy, tous de Montréal; Les élèves de la troisième année de l'A-

cadémie Prince; Les pompiers; Le personnel de l'Unité Sanitaire et du Dispensaire; Mlles Blanche et An- toinette Brodeur.

Affiliations à l'Oeuvre du Novi- ciat des Dominicains: MM. et Mmes J. L. Guillet, J. Berthiaume; Mlle Ernestine Choquette.

Affiliations à l'Oeuvre des Se- maines Eucharistiques de la Con- grégation du Très-Saint-Sacre- ment: M. et Mme Gaston Hardy, de Montréal.

Bouquets spirituels: — Les élè- ves de la Syntaxe spéciale du Sémi- naire; les élèves de la 8e année de l'Académie Girouard; Les membres de l'Avant-Garde St-Thomas d'A- quin; Les élèves de la 3ième Année de l'Académie Prince; Les servants et enfants de chœur de la cathé- drale; Le R. F. Sylvestre; Les élè- ves de la 5ième année de l'Acadé- mie Girouard; Les familles J. E. Lalime, de Kéogami, Albert Au- rel, des Trois-Rivières; Joseph Ri- chard, A. Beaulieu, Wellie Dufour; MM. et Mmes Alfred Richard, Henri Brodeur, Doria Trahan, de Montréal, Arthur Piché, de Mont- réal; Mesdames Alf. Fontaine, Raoul Piché; Mlles Isabelle, Chris- tine, Cécile et Agathe Bouchard, Anne-Marie Gladu; Mme George Forand; MM. Honoré St-Jean, Georges-Henri Blanchard, Henri Oumet.

Télégrammes: M. et Mme Jo- seph Allard, de Montréal.

Témoignages de Sympathie: MM. et Mmes Valmore Arcand, Chs.-E. Brault, de Montréal, P. Brault, de St-Jean, Henri Bernier, Joseph Cormier, J.-L. Cormier, Wilfrid Daigle, Omer Gaucher, L.- P. Gaucher, P. E. Gaucher, Eldérie Hébert, Victor Hébert, H. A. L'Ab- bé, A. Lacroix, T. Orsali, Albert Perreault, L. A. Perreault, Philippe Richer, Gilles Racicot, de St-Jean, Elie Sénécal; Les familles Amédée Brault, de St-Jean, T.D. Bouchard, V. R. Blanchard, Famille Turner; Mesdames R. Joly, J. G. Marion, d'Iberville, Eug. Carrier, Graziella Cyr Boulay; Mesdemoiselles Ber- nardette, Françoise et Marie Bou- chard, Lucienne et Florianne Ber- nier, Adé- lisa Chenette, Yvonne Gauvin, Albertine Guillemette, Françoise Proulx, Alberte Per- reault, Germaine Pépin, Eva St- Jean, Anna Tourehot; MM. Jac- ques Turcotte, Fernand Messier, Rameau d'Or Turcotte, A. J. Ar- chambault, Louis Augustin, Alfred Augustin, Auray Brodeur, Roland Benoit, Albani Dupont, J. B. E. Durocher, Roland Fluette, J. E. Gosselin, T. Jarry, de New-Bed- ford, Mass., Léon Ledoux, Lucien Lagassé, Dr Yves Lafleur, J. N. Morin, Camille Mercure, David Morgan, etc.

A la famille en deuil le Clairon réitère ses plus vives condoléances.

Les funérailles étaient sous la direction de M. V. J. Mongeau.

AU PATRONAGE

Le Bassin de Natation

Notre appel, lancé par L'Echo, en juin dernier, pour la construc- tion d'une baignoire sur le terrain de jeu du Patronage, a reçu une cordiale et généreuse réponse.

Cette réponse revêt une particu- lière éloquence du fait que les souscriptions, relevées, ci-après, nous sont parvenues, à quelques très rares exceptions, sans aucune sollicitation personnelle. La sous- cription, était ainsi présentée qu'elle ne comportait pas d'autre sol- licitation que la lettre ouverte qui l'annonçait au public de St-Hya- cinthe, lui exposait le but et les mo- tifs du projet, et l'invitait à y don- ner spontanément son adhésion et son concours effectif.

Nos amis — membres du Clergé, particuliers, sociétés et groupe- ments divers — ceux du moins qui ont pris connaissance de notre ap- pel, nous ont apporté en grand nom- bre leur encouragement et leur of- frande. On s'en rendra compte en parcourant la liste que nous pu- bliions ici.

Tous ces coeurs généreux ont bien mérité de la cause de l'enfance et de la jeunesse; avec nos chae- reuses félicitations, ils ont aussi notre meilleur merci. L'amélioration à laquelle ils se sont associés était devenue, de- puis de longues années, une néces- sité de premier ordre. St-Hyacin- the se devait de la favoriser, à l'avantage des centaines de petits et grands écoliers que ses chefs de famille confient au Patronage pen- dant la chaude période des vacan- ces. Ils l'ont compris et, grâce au concours qu'ils nous ont fourni, le

projet que nous rêvions, de vieille date, de réaliser pour soustraire nos enfants à l'eau boueuse et dange- reuse de la rivière, est en effet pas- sé à l'état de réalité. La baignoi- re existe.

Tout cependant n'est pas termi- né; mais le bassin, tel qu'il est pré- sentement, est utilisable et sera uti- lisé, aux prochaines vacances, pourvu que... l'eau... puisse y parvenir.

Tout n'est pas payé non plus. Qui "bâtit, ment", involontairement mais sûrement.

Il faut rendre hommage, aux "ouvriers" — religieux de la mai- son, jeunes gens de nos Cercles, en- fants, amis dévoués — qui ont don- né leur temps, de jour ou de nuit, pour faciliter l'entreprise; à l'ingé- nieur-architecte, qui n'a pas davan- tage gonflé sa caisse, aux bons a- mis qui ont mis gracieusement à notre disposition malaxeur à bé- ton, voitures, pelles, piques, et au- tre matériel d'exécution. Mais, si tous ces concours précieux ont ré- duit sensiblement le coût tota. de la construction, ils n'ont pas sup- primé l'écart, quelque peu prévu du reste, qui devait se produire entre le montant de deux mille dollars, envisagé dans la souscription com- me minimum nécessaire au départ, et la dépense réelle de l'installation qui le dépasse de sa grosse moitié.

Et c'est pourquoi, enfin, la cam- pagne est restée et reste ouverte.

Plusieurs "actionnaires" de la première heure, ont porté récem- ment leur nom à nos registres. Ils avaient sans doute "oublié" que leur part était déjà faite. Leur "distracted" est imitable. Oubliez! Oubliez!

Ceux qui ne se sont pas encore inscrits, soit parce que notre appel ne leur est pas parvenu, soit que, l'ayant entendu, ils aient remis à des temps meilleurs, ou réellement "oublié" de souscrire, ont encore le champ libre. N'oubliez pas! N'ou- bliez pas!

Offrandes pour la Baignoire du Patronage.

(4e liste)

Table listing donors and amounts for the swimming pool project. Includes names like MM. l'abbé H. Gendron, Dr J. A. Gatién, Un Ami, Membre du Cercle N.-D., Rod. Gladu, Théo. Corbeil, etc.

DANS LE DEUIL

Madame A. Comtois, de notre ville, a été cruellement éprouvée par la mort de son père, M. Joseph Renaud, survenue à Montréal ces jours derniers à l'âge de 67 ans. Le défunt fut pendant 40 ans au ser- vice de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, position qu'il avait abandonnée depuis un an environ. Outre Mme Comtois, née Louisa, il laisse aussi dans le deuil; deux soeurs, un fils, trois filles, une belle-soeur et plusieurs petits-enfants. Nos plus vives sympathies.

—M. Almanzar Bernier est dé- cédé ces jours derniers à l'âge de 46 ans. Il laisse dans le deuil outre son épouse, 2 frères, et une soeur, Mme veuve Imelda Rousseau, de notre ville. Nos plus vives sym- pathies à la famille.

JUGEMENT RENDU

Judi, le 28, l'hon. juge Walsh qui a présidé le terme de la Cour Su-

périeure a entendu la cause de El- zéar Gauthier contre les Commis- saires d'Ecoles de St-Théodore. Le demandeur, représenté par MM. Garceau & Ringuet, alléguait qu'il avait été secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire et que lors d'un règlement de compte cette dernière lui avait chargé en trop et fait payer un montant de \$414. dont il lui réclamait le remboursement. Les commissaires d'Ecoles, représentés par M. T. A. Fontaine, C.R., plaidaient qu'un règlement complet et final était intervenu en- tre les parties à ce sujet et que le montant réclamé par le demandeur ne lui était pas dû.

Au début de l'enquête, Mre Gaston Ringuet, C. R., a fait une déclaration à l'effet que le deman- deur consentait à réduire sa récla- mation de \$414.00 à environ \$140.00, et à la suite d'une entente en- tre les parties à ce sujet, jugement a été rendu pour \$125.00. La Cour a ensuite été ajournée au prochain terme.

COURRIER D'ACTON VALE

Acton-Vale, 26 mars, 1930.—M. Olivier Rivest, un citoyen bien connu, est décédé ces jours derniers. Outre son épouse il laisse dans le deuil un fils adoptif, M. Albert Ri- vest. Son service funèbre a été chanté lundi matin en l'église pa- roissiale. Nos plus vives sympa- thies.

—Une importante assemblée pour la réorganisation de notre Chambre de Commerce a eu lieu dimanche dernier. C'est la deux- ième assemblée tenue à cette in- tention dans l'espace d'un mois.

COURRIER DE ST-DAMASE

St-Damase, 26 mars, 1930.— Mme Z. T. Marchessault est de re- tour d'un voyage de trois mois passés aux Etats-Unis.

—Mme Lamarche, de St-Hya- cinthe, était en visite chez Mme Marchessault ces jours derniers.

—Mme Rosario Lussier, de Montréal, est venue passer quel- ques jours en visite chez son frère, M. Joseph Beaugard.

COURRIER DE STE-MADELEINE

Funérailles de Madame Horace Gaudette

Ces jours derniers avaient lieu à l'église paroissiale les funérailles de Madame Horace Gaudette, née Octavie Loranger, décédée le 18 mars, après quelques jours de ma- ladie, à l'âge de 73 ans et six mois. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, ses fils: Romulus, Eusèbe, Ernest et Georges Gaudet- te; ses filles: Mme Omer Sarrasin née Georgine; Mme L.-P. Richard, née Yvonne, et Mme Pierre De- pelteau, née Aldéa; ses petits-en- fants: MM. Jean-Paul Gaudette, Marcel Gaudette, Gaston Gaudette et Richard Sarrasin; Mlles Made- leine, Jacqueline, Gertrude et Hu- guette Gaudette, ainsi qu'un grand nombre de cousins et cousines, ne- veux et nièces.

Le cortège était des plus impor- tants. Le deuil était conduit par son époux; ses fils; ses frères: MM. Edouard, Gaspard et Noël Loranger; ses gendres: MM. Omer Sar- rasin, L.-P. Richard et Pierre De- pelteau. Les porteurs étaient MM. Alphonse Guertin, Isidore Benoit, Wellie Plamondon, Wilfrid Lussier, Omer Dansereau et Cyprien Cha- bot.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Sponard, de la cathédra- le de St-Hyacinthe, qui a aussi chanté le service, assisté des abbés N. Desrochers et C.-E. Héty, com- me diacre et sous-diacre. La cho- rale était sous la direction de M. Isaac Fréchette et M. L. Létour- neau touchait l'orgue.

Ont été remarqués dans l'assis- tance: Les Révérendes Soeurs de Saint-Joseph et leurs élèves, les Dames de Sainte-Anne avec banniè- re, Mme R. Gaudette, Mme Eusè- be Gaudette, Mme Ernest Gau- dette, Mme Omer Fillion, Mlle Georgine Gaudette, M. Osiar Hé- bert, MM. J. C. Drolet, Jos. L'Ar- chevêque, A. Morin, J. Dutilly et Ernest Bourassa, de St-Hyacin- the; Mme Damien Champagne, de Victoriaville; Norbert Nolin, de Princeville, Joseph Desgranges, Josaphat Desgranges, Lionel Des- granges, Mlle Blanche Desgranges de la Présentation; Mlle Rita La- rue, de St-Hugues; M. Valmore Loïselle, Mlle Antoinette Loïselle, M. Napoléon Borduas, Henri La- pierre, M. Octave Beaugard, M.

Advertisement for Orthophonie featuring a gramophone and a radio. Text includes '1. Par SEMAINE pour n'importe quel Orthophonie', 'Phonographe en Magasin', 'SPECIAL RECORDS VICTOR NEUFS 3 pour \$1.00', 'WAVE TRAP pour éliminer le poste CKAC', 'RADIO VICTOR LE CHOIX... DES GENS SÉRIEUX... QUI AIMENT ET CONNAISSENT LA BONNE MUSIQUE.', 'RADIOS Marconi, Philco, Radiola, Rogers-Majestic, Atwater-Kent.', 'PAUL-EMILE GAUCHER', '219 CASCADES, TEL. 36 ST-HYACINTHE.'

Advertisement for J. G. YON, Editeur et Importateur de Musique et d'Instruments. Text includes 'L. J. DOUCET, Prop.', '4168, rue St-Denis, Montréal : : : Tél. Belair 7570', 'Un assortiment considérable de musique en Feuilles et en Recueils ainsi qu'un grand choix d'éditions françaises, anglaises, canadiennes et américaines.', 'Musique pour Piano, Orgue, Violon, Violoncelle, Guitare, Mandoline, Banjo, Cornet, Flûte, Clarinette, Fanfare et Orchestre.', 'MUSIQUE RELIGIEUSE. — Fournisseur des Collèges et Couvents du Canada et des Etats-Unis. — Romances et Chansonnettes.', 'Et aussi un assortiment de Violons, Violoncelles, Guitares et Mandolines, Etc. — Cordes pour instruments et Accessoires.', 'Catalogue expédié sur demande, aussi un livre sera donné en prime pour tout achat de \$1.00.'

Advertisement for Tabac Canadien. Text includes 'ON DEMANDE TABAC CANADIEN DE TOUTES SORTES', 'ENVOYEZ ECHANTIL- LONS ET PRIX POUR TOUT CE QUE VOUS AVEZ.', 'ADRESSEZ G.-G. DUBOIS, 18 HENDERSON, OTTAWA, ONT., CANADA.'

Advertisement for Avis. Text includes 'Toutes les personnes ayant des comptes envers M. et Mme Rodolphe Flibotte, décédés récem- ment, sont priées de les présenter d'ici à quinze jours chez M. Ed- mond Bernier, 53 rue Cascade.', '28m-4a'

Advertisement for Avis Public. Text includes 'Canada, Province de Québec, District de Saint-Hyacinthe, No. 1183. COUR SUPERIEURE. Albert Perreault, marchand, des ci- té et district de Saint-Hyacinthe, de- mandeur vs Osiar Desmarais, des cité et dis- trict de Saint-Hyacinthe, défendeur. Le 7 avril 1930, à 2 heures de l'ap- près-midi, au numéro 203 rue Casca- des, en la Cité de Saint-Hyacinthe, se- ront vendus par autorité de justice les biens meubles et effets mobiliers du défendeur saisis en cette cause et consistant en manteaux, robes, sous- vêtements, etc. Conditions, argent comptant. Saint-Hyacinthe, 28 mars 1930. H. E. BENOIT, H. C. S.'

Advertisement for Public Notice. Text includes 'Canada, Province of Quebec, District of St. Hyacinthe, No. 1183 SUPERIOR COURT. Albert Perreault, merchant, of the City and District of St. Hyacinthe, Plaintiff: Against Osiar Desmarais, of the City and District of St. Hyacinthe, Def. On the seventh of April 1930, at two o'clock in the afternoon, at No. 203 Cascades Street, in the City of St. Hyacinthe, will be sold by just authority all moveables of the defend- ant seized in the cause, consisting in cloaks, gowns, underwears, etc. Con- ditions, cash. St. Hyacinthe, March 28th 1930. H. E. BENOIT, H. S. C.'

Advertisement for Trouvee. Text includes 'Une montre de valeur pour homme a été trouvée. On pourra la réclamer au No. 125 Bourdages. If

Advertisement for Cartes d'Affaires. Text includes 'DOCTEUR J. A. VIGER Des Hôpitaux de Paris MALADIES Des YEUX, des OREILLES du NEZ, de la GORGE. 173 1/2 Girouard Téléphone 60 SAINT-HYACINTHE la6dée.

Advertisement for Bouchard & Frère. Text includes 'Entrepreneurs Peintres Travaux de peinture — Lettrage — Vitrage — Décoration — Dorure — Etc. 40 rue Héloïse, St-Hyacinthe

Advertisement for St-Pierre & Larose. Text includes 'Laissez-vous tenir votre maison chaude pour vous !!! ST-PIERRE & LAROSE BOIS et CHARBON Rue du Grand-Tronc - Tél 264 ST-HYACINTHE, Qué. Téléphone Bell 680

Advertisement for Louis Bernard. Text includes 'Entrepreneur Général MACON, PLATRIER et BRIQUETEUR A l'entrepreneur ou à la journée. Spécialité: Corniches et Ornaments d'Eglises. Travail au Stucco. — Ou- vrage Garanti. 130, rue Laframboise St-Hyacinthe

Advertisement for Machine à Sabler. Text includes 'MACHINE A SABLER M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui au- raient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, as- surant d'avance, une entière satisfac- tion. E. A. GENDRON, 244 Cascades, ST-HYACINTHE.

Advertisement for Piano Automatique à Vendre. Text includes 'PIANO AUTOMATIQUE A VENDRE MARQUE KIMBALL de New-York. 30 rouleaux, pesant 1500 lbs. Con- ditions faciles. S'adresser à 52 1/2 St-Michel, St-Hyacinthe.

Advertisement for Courrois (Straps) à Vendre. Text includes 'COURROIS (STRAPS) A VENDRE Pour quoi acheter vos courroies (straps) en caoutchouc à l'étranger quand vous pouvez vous les procurer à meilleur marché nulle part ailleurs qu'en votre adressant directement chez: O. CHALIFOUX & FILS LTEE, Près de la gare du chemin de fer C.N.R. A ST-HYACINTHE, Qué. jno.

Advertisement for A Vendre. Text includes 'A VENDRE Un chien policier. S'adresser au No. 15 Morison. If

Advertisement for A Vendre ou à Louer. Text includes 'A VENDRE OU A LOUER Belle Propriété Résidentielle Au Centre de la Ville.

Advertisement for Propriété Résidentielle. Text includes 'PROPRIETE RESIDENTIELLE. 2 logements des plus modernes, garage double, écurie, grand terrain amélio- ré avec bosquet à l'arrière, situé sur rue privée, voisin du Patronage St- Vincent de Paul, près de la gare et du centre de la ville. LOGEMENT PRINCIPAL, libre le 1er mai ou avant. Ce logement com- prend: grand salon, vivoir avec foyer, salle à manger avec armoire argenterie dans le mur, aussi foyer ouvert, cuisin- e spacieuse, garde-manger, quatre chambres à coucher, salle de bain, etc. CAVE, Planchers et murs finis en bois dur, trois grandes salles dont une avec lavabo, eau chaude et froide, aus- si pompe pour puits artésien. Chambre à fournaises avec entrée spéciale pour chauffe-ur. Chambre à laver avec évier double, poêle, plancher en ciment avec égout, cabinet, Chambre froide pour légumes, etc. Le tout en parfaite condition. Of- ferte en vente à prix raisonnable. Ter- mes faciles. Pour plus d'informations, s'adres- ser à WILFRID GIROUARD, 436 Mar- cil, N. D. G., Montréal, Téléphone: WALnut 2337; ou à M. L. S. AUGUS- TIN, St-Hyacinthe, Téléphone: 518. jno

Advertisement for J'ai des Logements à Louer. Text includes 'J'AI DES LOGEMENTS A LOUER de 3 à 10 appartements pour le prix de \$10. à \$35. Ces logements sont situés dans les meilleurs endroits de St-Hya- cinthe et sont tous en bon ordre. J'ai aussi trois magasins à louer situés sur la rue Cascade, à de très bonnes con- ditions. S'adresser à Eugène BENOIT, 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe. jno

Advertisement for Bons Solliciteurs Demandes. Text includes 'Pour annoncer à domicile pro- duit nouveau indispensable aux familles. Double chance d'affaires chez le même client. Erizev: — J. C. Marcoux, 317 St-Vallier Québec. 21-28f-7-14-21-28m

Advertisement for Servante Demande. Text includes 'SERVANTE DEMANDEE Servante d'expérience demandée, chez Mme Davidson, 290 rue Girouard, en Ville. If

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au N° 173 rue Girouard, par L'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année \$1.50
Ailleurs au Canada 1.00

3 CTS LE NUMERO

En vente chez MM. Edouard Dupont, 86 rue Mondor et H. Barré, 231, rue Cascades, marchands de journaux.

PACIFIQUE CANADIEN



ACHETEZ

VOS

BILLETS

CHEZ

A. DAUNAIS

Agent — Téléphone 70

231¹/₂ Rue Laframboise P. S. — Privilège de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite. Sur demande M. Daunais accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transferts, etc.



CANADIEN NATIONAL

CHANGEMENT D'HORAIRE

Prenant effet le 17 novembre les trains suivants seront retranchés.

Le train no 75 quittant St-Hyacinthe tous les jours à 8.30 P.M. Pour Montréal.

Le train no 76 quittant Montréal à 1.20 P.M. St-Hyacinthe à 2.21 P.M. pour Drummondville et Québec.

Le train no 176 le dimanche seulement, quittant Montréal à 9.00 A.M.; St-Hyacinthe à 10.01 A.M. et arrivant à Québec à 1.45 P.M.

Le train no 14 quittant St-Hyacinthe à 12.52 A.M. n'ira pas plus loin que Richmond, le dimanche.

Le train no 24 "le local", quittant Montréal à 12.10 P.M. dimanche excepté, circulera comme d'habitude excepté que le samedi il quittera Montréal à 1.20 P.M. au lieu de 12.10.

Le train no 23 "le local" circulera aussi comme à présent excepté que le samedi il quittera St-Hyacinthe à 3.25 P.M. au lieu de 2.15 P.M.

Pour Billets et renseignements adressez-vous à E. O. Picard, agent pour la ville, 37 Laframboise.



Appliquez à la région malade du Liniment Minard mêlé à de l'eau chaude et vous serez bientôt soulagé. Il est prudent d'avoir chez soi un flacon de Minard au cas de rhumes, entorses, coupures, contusions, etc.



oublie ce qu'ils devraient savoir, ignorent souvent ce qu'ils devraient oublier.

—L'orgueil de famille a sa place, mais même un chien de race peut être ignoré de la meute.

Le Nouveau Durant—"6-14"

Le nouveau Durant 6-14 possède une APPARENCE tellement frappante et est une voiture qui respire tellement le CONFORT, qu'il suffit de faire l'épreuve de sa PERFORMANCE pour bien réaliser toute sa VALEUR véritable.

Ses couleurs attrayantes et son dessin en général provoquent l'admiration . . . une voiture de basse suspension, aux lignes longues et fuyantes, avec un motif décoratif en forme de lance, qui se retrouve partout. De grandes portes, sièges larges, coussins profonds et un intérieur plus spacieux donnent à première vue l'impression d'un nouveau standard de confort sur la route.

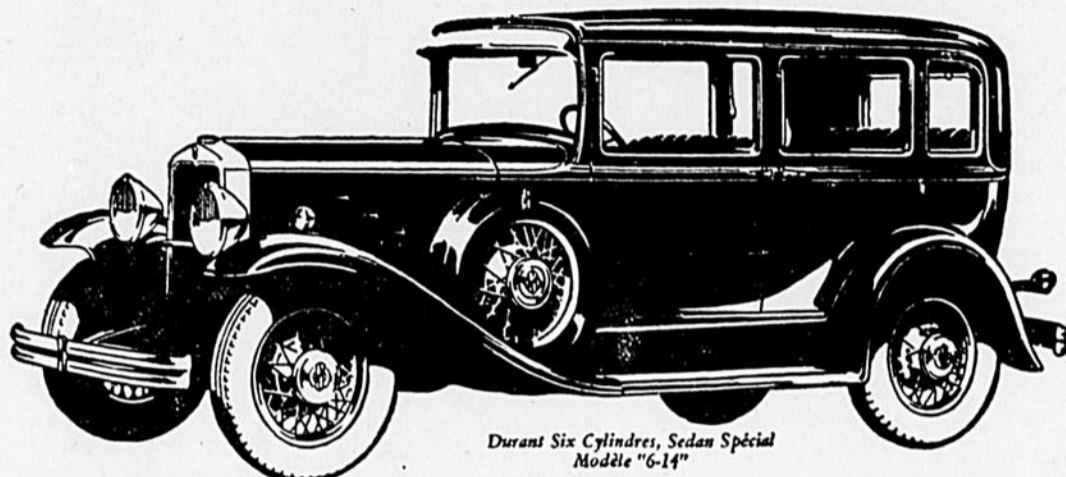
Pour mieux apprécier les mérites du nouveau moteur, il faut se rendre compte du rendement du 6-14 sur la route. Après avoir vu cette nouvelle voiture, demandez à votre dépositaire de vous en donner une démonstration, afin que vous puissiez juger par vous-même de ses qualités de roulement et de direction.



APPARENCE
PERFORMANCE
CONFORT
VALEUR

Le Durant Quatre continue d'être une importante unité parmi les produits Durant

DURANT MOTORS OF CANADA, LIMITED
TORONTO (LEASIDE) CANADA



Durant Six Cylinders, Sedan Spécial
Modèle "6-14"

DURANT

H. ROBERT & CIE, ENRG., Vendeur
68 RUE ST-SIMON Téléphone 81 ST-HYACINTHE

GRATIS



Magnifique plat à patate non couvert—10 pouces—valeur \$1.00, donné Gratis avec le Thé et Café
MIKADO
meilleur que tout autre thé et café du même prix. En vente partout à 75c la livre. Demandez-le à votre fournisseur
GLOBE TEA CO. MONTREAL

Les ingénieurs du département de la voirie devront prochainement, suivant l'état du dégel, fermer temporairement quelques sections de routes à la circulation des véhicules lourds. Cette restriction sera faite avec le plus grand discernement et de façon à causer le moins d'embaras et d'ennuis possible, mais elle devra, de toute nécessité, être faite si l'on veut protéger les routes et faire en sorte qu'elles soient en bon état au cours de la saison d'été.

Il est possible au public d'économiser des milliers de dollars en frais de réparations inutiles s'il coopère avec le département au cours de la période du dégel, s'il fait un usage judicieux des routes, s'il s'en tient aux limites de vitesse spécifiées pour cette période et, surtout, s'il se plie de bonne grâce aux restrictions indispensables relatives à la circulation des véhicules lourds.

Le ministre de la voirie fait tout particulièrement, appel à la coopération des propriétaires de camions. Le poids est l'agent destructeur par excellence des routes. Même lorsque celles-ci sont ouvertes à toute circulation, l'excès de charge cause des dommages considérables, non seulement aux chemins de gravier, mais aux meilleurs pavages. Les propriétaires, dans leur propre intérêt et dans l'intérêt général du public, doivent donner à leurs employés des instructions précises sur ce point.

LA PLUS BELLE PROVINCE

Le département de la voirie reçoit souvent des lettres de touristes qui ont eu l'avantage de visiter la province de Québec. Ces touristes ne tarissent pas d'éloges sur les beautés de cette partie du Canada et sur ses caractéristiques uniques. Dans une des lettres reçues récemment un touriste déclare que

prévenir la rouille. Les experts sur les recherches de la rouille du Ministère fédéral de l'Agriculture disent que l'organisme qui produit la rouille ne se développe pas dans le sol; par conséquent, la désinfection du sol ne peut pas détruire l'organisme. Ils font remarquer également que les grains rouillés du blé, lorsqu'ils sont semés, ne forment pas des plantes rouillées du blé; et pour cette raison, il est tout à fait inutile de traiter la semence.

L'AGRICULTURE A BESOIN D'UN INVENTEUR

Une belle occasion attend un génie entreprenant qui trouvera une machine qui puisse saupoudrer, utilement et économiquement les récoltes de blé pour prévenir la rouille de la tige. Les experts du Ministère fédéral de l'Agriculture constatent que le seul moyen utile de contrôler cet organisme parasitaire, qui se répand très rapidement, est d'appliquer un agent toxique, comme du soufre en fine poudre sur la tige de la plante en végétation. Une fortune attend l'inventeur ingénieux qui trouvera une machine de ce genre.

1,000 ACCIDENTS D'ICI A UN MOIS

La loi, d'arrêt aux passages à niveau. — La vitesse des autobus. — Appel à la coopération du public.

D'après les statistiques compilées par le bureau provincial des automobiles, il y eut en 1929, 502 accidents d'automobiles au cours du mois de mars et 701 au cours du mois d'avril.

Si, comme les années passées, l'on persiste à ignorer les règles de la prudence et à violer un peu partout les règlements de la circulation, il surviendra d'ici à la fin du mois d'avril environ 1,000 accidents. Il est même à redouter qu'il en survienne plus si la progression ascendante ordinaire se maintient.

Habituellement les conseils de prudence laissent indifférents la plupart des automobilistes, car chacun est porté à considérer que ces conseils ne s'adressent pas à lui personnellement, mais probablement à quelque voisin.

Les vrais chauffeurs d'expérience connaissent les dangers de l'automobile et, sans pour cela craindre de passer pour poltrons, ils les redoutent et ils prennent les mesures nécessaires de prudence afin de les éviter.

Il circulera bientôt sur les routes des centaines de milliers d'automobilistes. Personne ne sait d'avance s'il ne subira pas d'accidents. Il faut donc que chacun s'occupe de sa propre sécurité. La meilleure manière d'assurer cette sécurité c'est de bien connaître les dangers de l'automobile et de les surveiller.

Au nombre des choses que chacun doit surveiller particulièrement sont les rencontres, les dépassements, les tournants, et surtout la vitesse. Presque tous les accidents ont pour cause la vitesse excessive. C'est sur ce point que l'attention du conducteur de l'automobile doit se porter en premier lieu, à plus forte raison au printemps alors que les pluies plus fréquentes et le dégel rendent le pavage plus glissant et par conséquent plus dangereux.

Le département de la voirie est bien décidé à faire sa part dans la prévention des accidents. Il fera surveiller toutes les routes et verra en particulier à faire respecter intégralement la loi qui oblige les automobilistes, à arrêter avant de traverser un passage à niveau non protégé. Cette loi a sauvé au moins 30 vies en 1929 et elle constitue une protection efficace pour le public voyageur. La vitesse des autobus fera également l'objet d'une surveillance toute spéciale. Le Ministère de la voirie fait appel à la coopération du public dans sa campagne de sécurité.

LES ROUTES ENTRENT, DANS UNE PERIODE DANGEREUSE

La circulation d'été est actuellement rétablie dans quelques districts de la province et elle le sera bientôt partout. Les routes entrent donc dans la période la plus dangereuse de l'année au point de vue des dommages qu'elles peuvent subir et des frais de réparation qui peuvent en résulter pour le département et, par conséquent, pour le public.

Comme les années précédentes,

COLONNES AGRICOLES

C'EST LE TOUR DE LA COMPOTE DE POMMES

"Tout ce qui ne se vend pas est mis en conserves". Telle sera bientôt la devise du producteur de pommes. Le Ministère fédéral de l'Agriculture cherche actuellement les moyens de multiplier les débouchés pour les pommes et les produits de pommes. On a beaucoup fait sous ce rapport au moyen du classement, de la déshydratation ou "étuvage", et les pommes en conserves se vendent bien. C'est maintenant le tour de la compote de pommes. La compote est présentée en boîtes; elle se compose de pommes venant directement du verger, cuites, sucrées et aromatisées; prêtes à orner la pâte feuillée. La compote en boîte a été l'objet d'un bon accueil de la part des fabricants de tartes et des boulangers, ainsi que des ménagères, qui la trouvent bien commode.

LA GUERRE REPREND CONTRE LES INSECTES

Une armée innombrable de mites fait une guerre incessante à toutes les formes de végétation, et tout aussi incessante est la lutte que dirigent les entomologistes pour protéger les récoltes de la ferme, des champs et des jardins. Les experts du Ministère fédéral de l'Agriculture ont déjà dressé des plans de campagne énergiques pour 1930 contre les fléaux des récoltes de grande culture, notamment, les sauterelles, la mouche à scie de la tige du blé, les vers fil de fer, le ver gris pâle de l'Ouest et son allié le ver gris à dos rouge, la légionnaire berthia, le ver gris hâtif, la bête à patates du Colorado, le papillon importé du chou et la larve des racines. Ils surveillent également les insectes qui attaquent les arbres forestiers, et qui se composent de pucerons de l'érable, du saule et de l'orme, la mite-araignée de l'épinette, la chenille à tente des forêts et l'enrouleuse de la feuille, et le perce-rameaux du négondo.

LE CLASSEMENT PAIE-T-IL ASSUREMENT!

Les pommes de terre canadiennes ont bien débuté en 1930 en faisant prime sur le marché de Boston par comparaison au produit de l'Etat du Maine. Un rapport émanant du Service des rapports sur le marché des Etats-Unis et reçu par la Division des fruits du Ministère fédéral de l'Agriculture, fait voir que les pommes de terre de l'I. P.-E., vendues en sacs de 90 livres, obtiennent de cinq à cinquante cents de plus par sac que les produits de la même catégorie venant de l'Etat du Maine et offerts en sacs de 100 livres. Tous les chars et cargaisons de pommes de terre expédiés de l'I. P.-E. ont été inspectés et certifiés par le gouvernement. Assurément, le classement paie.

LES POMMIERS POUR LES FERMES DES PRAIRIES

Après quinze années de plantation de semence, les expériences du Ministère de l'Agriculture ont développé seize variétés de pommiers, qui conviennent pour les conditions climatiques des Provinces des Prairies. Sur ces seize variétés, deux ont été classées "très bonnes" et quatre "bonnes". Des experts en horticulture font remarquer, cependant, qu'il faudra encore plusieurs générations d'arbres pour produire des espèces idéales. Les cultivateurs des Prairies peuvent contribuer à ce travail en se procurant de la semence à la station expérimentale de Morden, Man., pour la planter dans leurs propres jardins.

LE TREFLE EST UNE BONNE PLANTE A MIEL

On a toujours associé intimement le trèfle et le miel, et pour une bonne raison. Les chiffres fournis par la ferme expérimentale de Lennoxville, Ministère de l'Agriculture, montrent que le trèfle vient en tête comme source de nectar. Il fournit du miel pen-

dant 40 jours de l'année; les fleurs des arbres fruitiers en fournissent pendant 26 jours de l'année, les pissenlits, 23 jours, le framboisier et la verge d'or, chacun 20 jour, tandis que le saule à châteaux ouvre la saison avec 13 jours.

COMMENT TIRER PARTI DU PAUVRE BLE

On n'aurait certainement pas lieu de se plaindre si l'on pouvait vendre le blé gelé à \$1.13 le boisseau. Les essais d'alimentation conduits à la ferme expérimentale de Lacombe, Alta., Ministère fédéral de l'Agriculture, montrent, qu'on peut le faire. L'expérience portait sur quatre groupes de porcs qui recevaient différentes rations de blé gelé ainsi que du blé gelé et de la moulée d'avoine. Lorsqu'on donnait de l'avoine avec du blé gelé, on a obtenu pour le blé une valeur marchande allant jusqu'à \$1.61 le boisseau. La valeur du grain donné de cette façon dépend directement du prix des porcs. Aux prix courants du marché on peut vendre le blé gelé sous forme de lard à un prix équivalant à celui que l'on reçoit pour le blé No 3 du Nord.

UNE PLANTE NOUVELLE AMENE UNE INDUSTRIE NOUVELLE

La culture du soja offre une nouvelle occasion aux cultivateurs canadiens. En 1929 les industries canadiennes ont importé de l'huile de soja et d'autres produits pour une valeur d'environ \$2,000,000. Les recherches expérimentales conduites par le Ministère fédéral de l'Agriculture montrent que dix-huit variétés peuvent être cultivées avec succès au Canada. Le soja pousse dans les mêmes conditions que le blé d'Inde, et, généralement parlant, il vient à peu près partout où le blé d'Inde pousse et donne à peu près les mêmes résultats.

LA COULEUR INDIQUE LA VRAIE QUALITE

L'industrie du sucre d'érable est l'une des plus anciennes que l'on connaisse sur ce continent. Elle fut passée aux premiers colons par les Indiens et elle offre aujourd'hui un grand intérêt commercial. Le Ministère fédéral de l'Agriculture constate que la qualité du sucre et du sirop d'érables est clairement indiquée par la couleur. Plus la couleur du produit est claire, meilleure en est la qualité. La catégorie No 1 a une couleur très claire, qui correspond de près à celle du miel de trèfle. Les catégories 2 et 3 sont beaucoup plus foncées, tandis que la catégorie No 4 correspond de très près à la couleur du miel de sarrasin. La qualité compte tout aussi bien pour les produits de l'érable que pour tout autre chose.

TOUTES LES POMMES SE VALENT-ELLES?

Il n'est pas exact de dire que "toutes les pommes se valent". Au cours d'une enquête récente, la Division des fruits du Ministère de l'Agriculture a recueilli des renseignements très intéressants sur ce sujet. La pomme favorite au Canada est la McIntosh; viennent ensuite les Spy, Gravenstein, Délicieuse et Baldwin. Par province, l'Ontario préfère la "Spy"; la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick leur "Gravenstein"; tandis que le Québec, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique mettent toutes la "McIntosh" en premier lieu. D'autres variétés appréciées sont les Greening, Snow, Fameuse, Duchess, Winesap, Bow Sweet, Wagner, Jonathan et Wealthy.

UN REMEDE DE "CHARLATAN" ECHOUE

Le "charlatan" trouve un nouveau champ d'opérations dans la lutte contre la rouille de la tige du blé. On annonce aujourd'hui un grand nombre de préparations pour la désinfection du sol et pour le traitement de la semence afin de

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LES VARICES

Les veines sont les canaux qui portent le sang au cœur après l'avoir reçu de toutes les parties du corps. La circulation du sang se fait plus lentement dans les veines que dans les artères; partant des parties inférieures du corps, le sang circule en montant.

Les varices sont des veines dilatées. Elles apparaissent d'abord dans les régions où la circulation du sang ne se fait pas d'une façon normale, ce qui cause une dilatation des veines. Les parties du corps les plus souvent affectées sont les jambes et le rectum.

Tout obstacle au cours du sang dans les veines en est une cause. L'emploi de jarrettières, les tumeurs dans le bassin, la constipation habituelle, et souvent la pression exercée sur les vaisseaux sanguins par la grossesse résultent souvent en des varices. Cette dilatation des veines se montre aussi dans certaines formes de la maladie du cœur, lorsque la circulation du sang n'est pas normale. Si les tissus qui entourent les veines n'ont pas le support voulu, cela leur fait augmenter de volume. Le travail debout trop prolongé, ainsi que l'obésité qui nuit à la circulation normale en sont des causes fréquentes. Afin de prévenir les varices alors, il faut donc veiller sur son poids et voir à ce qu'il ne s'élève pas au-dessus du normal, et exercer les muscles pour les maintenir en bon état.

Nous appelons hémorroïdes les veines dilatées du rectum, et la cause en est généralement la constipation. Pour prévenir les hémorroïdes, il faut empêcher la constipation en suivant un régime alimentaire convenable, et par l'exercice. L'habitude de prendre des purgatifs prédispose à la constipation et invite ainsi les hémorroïdes.

Les personnes dont leur travail les tient debout pendant plusieurs heures à la fois devront chaque soir se coucher et se faire donner des frictions douces des jambes, partant des pieds et continuant jusqu'aux hanches.

Si l'on ne réussit pas à prévenir les varices, on peut leur apporter du soulagement en suivant le traitement qui leur convient. Il est toujours plus facile cependant, de prévenir que de guérir, donc, évitons d'augmenter excessivement notre poids, tenons-nous les muscles souples, et mettons-nous en garde contre la constipation.

Pour questions au sujet de la santé en générale, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184 rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

UN AVIS DE LA COMMISSION AUX ACCIDENTS

A moins d'urgence il faudra donner avis en cas d'opération.

CAS SPECIAL

La Commission des accidents du travail vient de publier une circulaire dont le sujet est: "Avis à donner quand un accidenté est opéré par le médecin de son choix". En d'autres termes, afin de faire passer certains abus, la Commission décerne: "10. — Excepté dans les cas d'urgence absolue, aucun accidenté ne sera opéré, sauf par le médecin choisi par l'employeur, sans un avis préalable et par écrit à la Commission et à l'employeur, avis pouvant être donné indifféremment par l'accidenté ou le médecin, déposé au bureau de poste sous pli recommandé, cinq jours francs avant celui de l'opération. Il devra de plus indiquer le jour, l'heure, le lieu et la nature de l'intervention proposée. Subséquemment à cet avis, le médecin de l'employeur ou de l'assureur pourra faire l'examen de l'accidenté en aucun temps et assister à l'opération s'il le désire. Le défaut de se conformer aux dispositions ci-dessus sera considéré comme une présomption grave à l'encontre du bien-fondé de toute réclamation et exposera l'accidenté et son médecin au rejet de leur demande respective pour indemnité, ou honoraires professionnels selon le cas.

L'avis est signé du secrétaire, M. O. G. Mollieur.

M. R. G. AMIOT REVIENT AU PACIFIQUE CANADIEN

Agent-général adjoint du Service des Voyageurs.

Une autre nomination qui honore un de nos compatriotes vient d'être annoncée au bureau-chef du Pacifique Canadien à Montréal. C'est celle de M. R. G. Amiot, autrefois agent de district dans le service des Voyageurs du Pacifique Canadien et, depuis deux ans Agent-général du Fret et des Voyageurs du Québec Central Ry à Sherbrooke, que l'administration du C. P. R. rappelle à Montréal pour occuper le poste d'agent-général adjoint du Service des Voyageurs, en remplacement de M. Emile J. Hébert, récemment promu Commissaire du Trafic-Voyageurs.

Cette nomination de M. R. G. Amiot, qui est très avantageusement connu dans les cercles ferroviaires de l'Est du Canada, constitue un beau témoignage de confiance pour l'un des nôtres, en même temps qu'une marque de haute appréciation pour les qualités dont celui-ci a fait preuve au cours des nombreuses années qu'il a passées à l'emploi de la grande compagnie de transport canadienne.

M. Amiot entra au Pacifique Canadien en 1903, à l'âge de 18 ans. Il servit d'abord comme commis dans le Département des Voyageurs, puis comme sténographe. En mai 1911, il fut nommé commis en chef dans le bureau du premier assistant de l'agent-général du Service des Voyageurs, et en juillet 1914, il était promu agent du district de Québec, Service des Voyageurs. Ce district comprend toute la province de Québec et une bonne partie de l'Est ontarien, jusqu'à Brockville, Smith's Falls et Pembroke.

Le 1er février 1928, sur la recommandation de M. Grant Hall, vice-président du Pacifique Canadien, M. Amiot était envoyé à Sherbrooke pour y occuper le poste d'agent-général du Fret et des Voyageurs du Québec Central Ry. Son retour à Montréal et au Pacifique Canadien sera sûrement fort bien accueilli par les nombreux amis que M. Amiot compte dans la métropole. Sa nomination prendra effet à partir du 1er avril prochain.

VOYAGE DE COLONS DANS L'OUEST CANADIEN

Le 10 avril prochain partira de la Gare Bonaventure un groupe important de Canadiens qui vont s'établir au pays de la grande culture, dans l'Ouest Canadien.

M. l'abbé Georges Bilodeau, missionnaire-colonisateur, et M. J. E. Laforee, agent général du Chemin de fer National du Canada, accompagneront jusqu'à destination ces futurs cultivateurs du pays de la grande culture.

De partout on écrit à M. l'abbé Bilodeau, 520, rue Richemond, à Montréal, pour demander des renseignements au sujet des conditions du voyage. C'est un signe que les nôtres qui veulent s'emparer des meilleures terres du continent américain, sont chaque jour de plus en plus nombreux.

Si, au lieu de gagner les villes, les Canadiens-Français étaient allés s'établir dans les plaines immenses de l'Ouest canadien, ce pays serait mieux cultivé qu'il ne l'est aujourd'hui, parce que les Canadiens-Français sont plus habitués à la culture mixte. Le peuple canadien serait plus riche qu'il ne l'est aujourd'hui.

Voici une preuve de ce que les nôtres ont perdu en laissant des étrangers s'emparer d'une partie de nos terres.

Dans une province du pays de la grande culture, dans la Saskatchewan, il y a cent dix sept mille fermes. Durant les derniers cinq ans ces fermiers ont produit pour une valeur annuelle de \$400,000,000. Ce qui fait une moyenne de production de plus de \$400. par tête de la population totale de la province, même ceux des villes. Et,

chaque ferme a rapporté une moyenne de revenus de \$3,450 par année. Les Canadiens des villes gagnent-ils autant?

Il reste encore de grandes étendues de ces riches terres à prendre. C'est vers ces régions que se dirigera le groupe nombreux des nôtres, qui, comme dans une belle excursion de plaisir, partira par le Canadien National le 10 avril, guidé par des experts dans le placement des Canadiens-Français dans l'Ouest canadien.

L'EXCURSION DE L'ASSOCIATION CHORALE SAINT-LOUIS DE FRANCE

Départ le 27 juin par train spécial pour New York, pour prendre le splendide transatlantique "BERMUDA", 20,000 tonnes, le samedi matin; deux jours en mer, deux jours à l'hôtel Hamilton à Hamilton, capitale des Iles Bermudes, deux jours en mer pour revenir, sur le même bateau et deux jours à New York avec séjour à l'hôtel McAlpin, réputé l'un des meilleurs de New York. Retour à Montréal dimanche matin le 6 juillet. Les prix, toutes dépenses comprises, sont de \$140. et plus suivant l'accommodation. On peut dès maintenant choisir sa cabine en s'adressant chez "LARIVIERE INCORPORÉE", 3715 boulevard St-Laurent.

CINQUANTAIRE DE NOTRE HYMNE "O CANADA"

Nous sommes heureux d'annoncer une deuxième édition du livre de M. Hormisdas Magnan; "Cinquantaire de notre hymne national — Origines de nos chants et drapeaux nationaux." Deux lettres-préfaces présentent au public cette deuxième édition; la première, est de Mgr Amédée Gosselin, professeur d'histoire et ancien recteur de l'Université Laval qui recommande hautement ce livre à nos maisons d'éducation, la deuxième est du R. P. H. Lefebvre, s. j.; actuellement maître de chapelle à l'église du Gesù à Montréal. Nous nous faisons un devoir de reproduire cette lettre qui traite plus particulièrement de notre hymne national. Collège Sainte-Marie, Montréal, 9 février 1930. M. Hormisdas Magnan, Québec. P. Q.

Mon cher Ami, Agréer mes remerciements pour l'envoi d'un exemplaire de votre livre ainsi que mes félicitations. J'ai parcouru "Cinquantaire de notre hymne national "O Canada" et Origines de nos chants nationaux, etc."

Voilà un travail d'une excellente portée patriotique et qui vient à point. La première partie de votre livre qui se rapporte à notre chant national est bien propre à nous faire estimer davantage.

Je profite de cette deuxième édition de votre livre pour vous prier de rappeler à notre population plus de décorum quand se chante "O Canada" à la fin des diverses réunions publiques.

Aux toutes premières notes de leur hymne national, les autres races se lèvent et se figent en une attitude quasi hiératique; ils accomplissent un rite, ils font acte de culte, le culte de la patrie.

Combien différente est la tenue de bon nombre des nôtres en pareille circonstance et quel spectacle. On s'habille, on babille et l'on se hâte vers la sortie sans se soucier de ce qui constitue pourtant une profession de foi patriotique.

C'est dans nos écoles primaires, nos académies et nos collèges qu'il faut inculquer aux jeunes ce sentiment des convenances nationales et leur inspirer la fierté civique.

On entonne trop souvent "O Canada" sur un ton trop élevé pour la moyenne des voix. Ce n'est pas en sol, ni même en fa, mais en mi naturel ou bémol qu'il est à la portée de tous.

Il faut recommander de bien éviter à la finale de reporter la voix en haut aux dernières notes; il n'y a rien de plus vulgaire et de plus disgracieux. Respectons la formule de l'auteur au nom du bon goût et de l'exactitude.

En résumé, chantons notre hymne national avec tout le respect et la dignité qu'il mérite et que nous devons nous-mêmes à notre patriotisme. Si nous ne pouvons chanter, écoutons dans l'attitude respectueuse que requiert ce rite patriotique.

Pardonnez-moi ces quelques suggestions dont vos lecteurs sauront tirer parti pour le bon renom de

notre race. Nos pères avaient la réputation d'être un peuple de gentilshommes; n'allons pas forligner.

Bien cordialement,

C. H. Lefebvre, s. j.

Ce volume est en vente chez l'auteur, M. H. Magnan, 6 rue Fraser, Québec, au prix de \$0.50 l'exemplaire.

Prix spécial aux maisons d'éducation: \$3.00 la douzaine, franc de port, payable d'avance par mandat-poste ou chèque accepté.

12,000 MILLES DE ROUTES MODERNES.

Le réseau routier de la province de Québec est l'un des plus complets de l'Amérique et il permet de parcourir tous les districts, même les plus éloignés. Le département de la voirie est à préparer la saison d'entretien de 1930 et il vient d'engager son personnel. D'après le programme soumis par les ingénieurs, il y aura cette année 900 cantonniers en charge des travaux d'entretien. Ces cantonniers sont responsables d'une section de route dont la longueur moyenne pour toute la province est de 13 milles et qui varie de 8 à 20 milles, suivant les districts et la nature des pavages à entretenir. Les cantonniers relèvent directement des ingénieurs de divisions, et ils ont l'aide d'assistants et d'équipes de travailleurs suivant le temps de l'année et les besoins des routes.

La convention des cantonniers, qui eut lieu récemment à Québec et qui réunit les cantonniers, les cantonniers-chefs et les ingénieurs de divisions, soit 1,100 personnes environ, a démontré l'importance du problème de l'entretien, ainsi que la force de la véritable armée d'employés au service de la voirie. Au cours de cette convention le problème de l'entretien fut discuté sous tous ses aspects, et l'on étudia les mesures les plus efficaces et les plus économiques de donner au public voyageur des routes en parfaite condition, du commencement à la fin de la saison de l'automobilisme.

Cette convention avait particulièrement pour but d'initier plus parfaitement les nouveaux cantonniers aux méthodes les plus modernes et les plus économiques d'entretien. Le nombre des cantonniers a augmenté de 50% depuis 1927, année de la première convention.

Les routes de la province de Québec sont renommées pour leur bon état, et l'on peut compter que la saison de 1930 fortifiera, s'il se peut, cette réputation.

UN GUIDE COMPLET DE LA GASPESIE

Le ministère de la voirie publiera d'ici à quelques semaines un guide complet de la Gaspésie. Ce guide sera un volume d'environ 225 pages, sous couverture en quatre couleurs, et illustré de 100 reproductions photographiques et de 12 dessins inédits représentant quelques-unes des principales légendes locales.

Ce nouveau guide contiendra la description complète et détaillée des villages et paroisses situés entre la Rivière-du-Loup, Ste-Flavie, Ste-Anne-des-Monts, Gaspé, Matapédia et Ste-Flavie, soit une tournée de près de 650 milles.

Le livre débutera par une étude historique, géographique et économique de la Gaspésie. La description de chaque ville, village et paroisse suivra ensuite, cette description donnant les renseignements ordinaires sur la population, la distance, les industries, etc., ainsi que tout ce qui se rapporte aux hôtels, aux garages et à l'accommodation. De plus, le chapitre consacré à chaque localité racontera les principales légendes et décrira de façon détaillée les industries les plus typiques. Enfin les touristes pourront puiser dans ce livre tous les renseignements relatifs aux excursions de chasse, de pêche, etc., qu'ils peuvent faire dans les environs de chaque village et paroisse.

Ce volume sera incontestablement le guide le plus complet qui ait été fait sur la Gaspésie et il deviendra le vade-mecum des admirateurs de plus en plus nombreux de cette merveilleuse région de la province.

L'édition anglaise paraîtra en premier lieu et elle sera suivie de l'édition française à environ un mois d'intervalle.

Toiture à Cotes

"ECONOMIE"

AUTRES PRODUITS

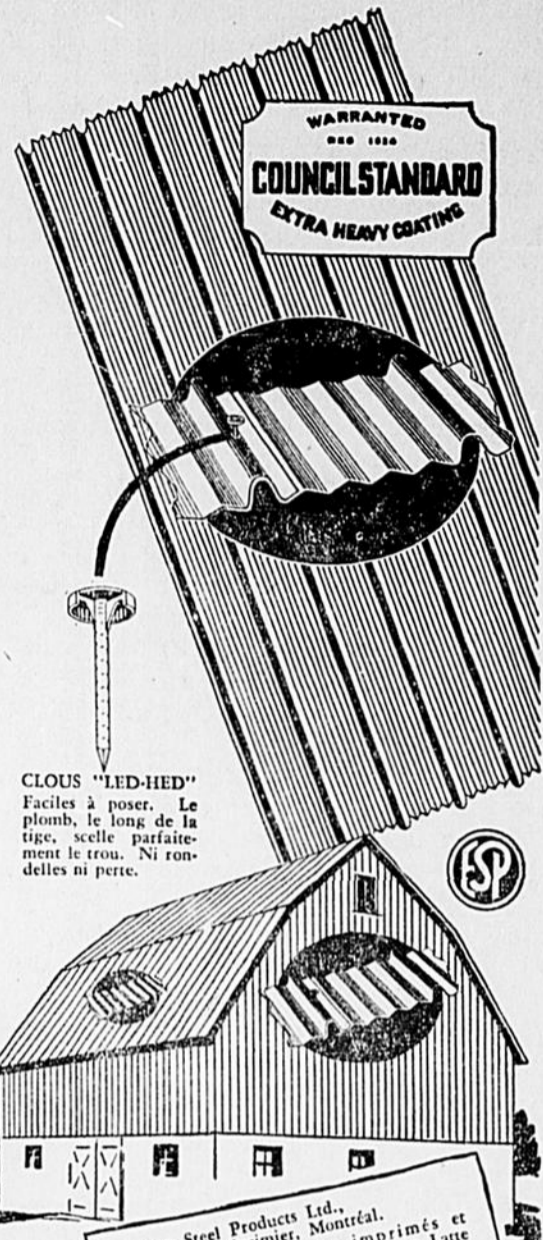
- Murs métalliques
- Tôle ondulée et unie
- Gouttières
- Tuyaux de descente
- Garages métalliques
- Plagues "Canada"
- Lambris métalliques
- Corniches
- Moulure d'angle
- Bardeaux métalliques
- Plafonds métalliques
- Ventilateurs
- Fenêtres métalliques
- Puits de lumière
- Réservoirs

LA TOITURE à Cotes Economie (Rib Roll) est la plus grande valeur au Canada en matière de matériaux à toitures. Elle a bonne apparence, est permanente et à l'épreuve du feu, et se recommande pour couvrir ou lambrisser les maisons, granges, remises, garages, etc.

Elle est étanche, se pose facilement, augmente la valeur des propriétés et en prolonge la durée de plusieurs années.

Fabriquée dans la marque "Council Standard" en feuilles de 5, 6, 7, 8, 9 et 10 pieds de longueur, avec sept côtes seulement. Nous fabriquons aussi la marque "Superior" avec cinq et sept côtes.

En vente partout par l'intermédiaire d'agents. Pour estimés gratuits, donnez les mesures du faite et des chevrons. Pour échantillons, imprimés, etc., retournez le coupon ci-joint.



CLOUS "LED-HEAD" Faciles à poser. Le plomb, le long de la tige, scelle parfaitement le trou. Ni rondelles ni perçes.



Eastern Steel Products Ltd., 1355, ave. Delorimier, Montréal. Veuillez m'envoyer des imprimés et échantillons de Toiture à Cotes et Lait "Economie", en même temps que de Clous "Led-Head".

Nom.....
Adresse.....

Eastern Steel Products Limited
1355 AVE DELORIMIER, MONTREAL
MONTREAL PRESTON TORONTO

MAINTENANT . . .
vous n'avez à payer que
seulement
\$10.00
comptant pour un
**REFRIGERATEUR
ELECTRIQUE**



Ayez de la nourriture saine, fraîche . . . TOUJOURS

Une nouvelle entente avec les fabricants jouissant d'une réputation nationale, nous permet de vous offrir ces termes spéciaux, pendant une période limitée seulement. Payez seulement \$10 comptant: la différence s'échelonnera sur deux années, et profitez dès maintenant du plus grand des avantages ménagers, la réfrigération électrique. Bannissez l'ère des aliments corrompus, du gaspillage. Modèles pour toutes les bourses et toutes les familles.

Southern Canada Power Limited
"Appartenant à ceux qu'elle sert"



LA SESSION A QUEBEC
Suite de la page 1

Une discussion s'élève au sujet d'un projet de loi de l'honorable M. McMaster ayant trait à la loi des assurances de la province de Québec. Un article du bill décerne qu'un agent d'assurance devra être muni d'une licence et ne pourra obtenir cette dernière que sur recommandation d'une compagnie ou de son représentant autorisé. L'honorable M. McMaster maintient que cet article ne peut subir l'amendement suggéré par la gauche.

Un article de ce bill qui ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs est celui-ci: "Le et après le (insérer ici la date de l'entrée en vigueur de la présente loi), aucun contrat d'assurance sur les véhicules automobiles ne peut être souscrit, ou renouvelé, sauf par une police d'assurance approuvée, quant à sa forme et aux conditions de la police, par le surintendant des assurances." Adopté.

La Chambre étudie en comité plénier les résolutions de l'honorable M. Galipeault concernant la création d'une commission chargée d'étudier le projet d'une assurance sociale pour la province.

L'honorable M. Galipeault. "... Tout le monde s'intéresse au vieillard. Nous voulons lui venir en aide mais il n'est pas tout seul. Il y en a d'autres. La loi lui accorde une pension après 70 ans. Avant cet âge, il y a des cas qui méritent notre attention. L'homme invalide de 50 ans, la veuve, l'orphelin, doivent aussi être aidés. Nous croyons qu'une bonne loi d'assurance sociale assurerait leur soutien. Sous quelle forme l'assurance doit-elle être donnée. J'ai étudié les lois des autres pays et je crois que nous devons avoir une Commission, triée sur le volet, qui fera une étude approfondie du projet. Il faudra dire que le patron et le gouvernement doivent faire leur part, que l'ouvrier doit donner sa contribution. Nous croyons qu'une Commission résoudra le problème et qu'une loi d'assurance sociale n'empêchera pas la province de Québec de recevoir du gouvernement fédéral la part à laquelle elle a droit. ..."

Les résolutions sont adoptées et l'honorable M. Galipeault propose le bill basé sur ses résolutions. Il se fait tard et la séance est suspendue.

A la reprise, à 8.45 hrs. p.m., la Chambre en comité plénier adopte sur division le projet de l'honorable M. McMaster modifiant la loi de l'inspection des hôtels: "L'Article 5 de la Loi de l'inspection des Hôtels (Statuts réformés, 1925, chapitre 183), est remplacé par le suivant:

"5. Toute personne, tenant un hôtel ou une maison de logement, doit transmettre au bureau du revenu, à Québec, avant le 31 décembre, chaque année, un état indiquant le numéro de chaque chambre à coucher de son hôtel ou de sa maison de logement, ainsi que le prix maximum de location, avec ou sans repas, selon le cas, qui sera exigé pendant toute l'année suivante de calendrier, pour l'usage de chaque chambre à coucher, et, si des prix de location différents sont chargés pendant différentes périodes de l'année, le rapport doit contenir les détails voulus à ce sujet.

"S'il s'agit d'un hôtel, l'état doit aussi indiquer le prix généralement exigé pour chaque repas du matin, du midi et du soir ou pour les trois repas pris autrement qu'à la carte.

"Le trésorier de la province peut faire connaître au public ces taux et prix de location, en ordonnant qu'ils soient visiblement affichés, dans les langues française et anglaise, aux endroits des hôtels et des maisons de logement qu'il indique, en les communiquant aux touristes ou aux autres voyageurs, et par les autres moyens qu'il peut choisir."

M. Arthur Sauvé reprend le débat sur l'amendement de M. Casgrain à sa motion au sujet du crédit agricole puis finalement il accepte cet amendement qui est déclaré adopté.

La Chambre vote à l'honorable M. Laferté le crédit de l'item des Pêcheries Maritimes puis elle s'ajourne.

MASKOUTAIN

LE CONSEIL D'HYGIENE SE PREPARE POUR DISCUTER L'ASSURANCE POUR LA SANTE

Le système déjà en vogue en Angleterre sera considéré.

Convention nationale à Toronto le 29 avril.

Toronto. La considération de la question de la nécessité probable au Canada de quelque système d'assurance pour la santé tel que celui en vogue en Grande-Bretagne, occupera la première place dans les discussions de la réunion annuelle du Conseil Canadien d'Hygiène sociale qui aura lieu à Toronto du 29 avril au 2 mai inclusivement.

Le système britannique sera discuté en temps qu'il prend des mesures pour le paiement obligatoire d'une prime hebdomadaire par chaque personne à gages qui reçoit moins qu'un montant spécifié. Ces personnes sont ensuite pourvues de soins d'hôpitaux, de soins médicaux, de soins d'infirmiers, de remèdes aux frais du gouvernement.

"Quant à quel système d'assurance contre la maladie adopter pour le Canada ou même si un tel système serait opportun dans les circonstances actuelles, cela est plus que nous nous sentons préparés à annoncer pour le présent", déclare le Dr. Gordon Bates, Secrétaire Général du Conseil. "Mais les autorités d'hygiène publique et d'autres en mesure de s'y connaître, sont certains que tôt ou tard le Canada aura quelque forme d'assurance contre la maladie, et notre but en la discutant à notre réunion annuelle nationale, qui aura lieu à la fin d'avril, est de coordonner vers cette question d'importance nationale l'attention de ceux qui en comprennent la portée de façon à ce que nous ayons au moins un plan d'action et que nous soyons prêts à agir ensemble quand le temps viendra d'entreprendre le mouvement.

La discussion sur l'assurance contre la maladie sera conduite par le professeur J.-W. MacMillan du Bureau du Minimum des Salaires de la Province d'Ontario. L'attitude du travail sera présentée par le

Cont. James Simpson de Toronto, vice-président du congrès du Dominion des Métiers et du Travail. Le point de vue du manufacturier sera développé par M. H.-W. Macdonnell de l'Association des Manufacturiers Canadiens. Le Dr. Harris McPherson représentera la profession médicale dans la discussion.

MORTALITE INFANTILE.

La mortalité infantile est le problème démographique le plus important de notre province. Cette mortalité est certainement trop élevée, pour ne pas dire disproportionnée. Quoique notre natalité soit elle aussi très haute, elle n'appelle pas nécessairement une haute mortalité des enfants de 0 à 1 an. Parce qu'une famille peut avoir huit, dix ou quinze enfants, il n'est aucune obligation pour que quatre, six ou huit meurent avant d'atteindre leur première année d'âge. La mortalité infantile n'est pas obligatoirement corollaire d'une haute natalité. Certains pays ont une natalité élevée et une mortalité infantile basse. L'éducation du peuple, principalement des mères; l'organisation de centres d'assistance maternelle et de bien-être de l'enfance; une campagne suivie et bien menée peuvent abaisser notre mortalité infantile à un niveau beaucoup plus bas. Trop de ces enfants meurent de maladies très faciles à guérir, même à prévenir. Seulement un peu d'éducation de la part des organisations sanitaires et beaucoup moins de négligence de la part des mères réuniraient sûrement à empêcher l'hécatombe annuelle, due aux diarrhées et entérites. Notre natalité, quoique devant probablement suivre le cours universellement à la baisse, demeurerait cependant à son niveau normal.

LES HORLOGES

Le cadeau de Noces en Vogue

Vous est-il jamais venu à la pensée de compter le nombre d'horloges données en cadeaux aux nouveaux mariés? Il n'est pas impossible que cette pensée vous soit passée par la tête, mais vous ne vous

y êtes probablement pas arrêté de crainte de passer pour étrange — surtout pour curieux.

J'ai bravé toutes les lois reconnues de la politesse et j'ai commis cette indiscretion, un jour que j'avais été invité à un mariage très bien. C'est ainsi que j'ai constaté de mes propres yeux que l'horloge est un cadeau très populaire. Les nouveaux mariés qui sont à se monter une petite maison ne manquent pas d'indicateur pour leur dire que leur vie s'écoule rapidement; que les minutes passent encore plus vite que leur bonheur.

Une autre observation préliminaire, c'est que les hommes prennent généralement soin des horloges. Pourquoi? Ce ne serait pas facile à dire. Est-ce parce que les femmes haïssent parfois les horloges qui par leur tic-tac, répètent tout le long du jour, dans la douce lumière du matin, sous le soleil brûlant du midi et même aux premières heures de la soirée, dans le silence discret que la vie coule, — qu'on vieillit! Les femmes ne veulent pas vieillir. Elles désirent se conserver fraîches et s'entendre dire qu'elles ont toujours vingt ans. En tout cas, ce sont d'ordinaire les hommes qui prennent soin des horloges. C'est ainsi que les hommes ont pu faire des études spéciales des horloges, même de ces horloges dont on fait cadeau aux nouveaux mariés.

Le type de l'horloge qu'on donne aux nouveaux époux est souvent d'un cristal clair avec ornements en or. C'est un cadeau délicat, beau et apprécié. La pendule se balance un peu nerveusement dans une enveloppe de cristal et lorsqu'elle est neuve, elle sonne les heures en notes très douces. Cet horloge a des caprices et on aurait tort de s'y fier. Elle ne connaît pas de demi mesure. Elle marche très bien ou elle ne va pas du tout. On doit admettre qu'elle tient fidèlement compte des premières heures du mariage, des moments de bonheur avec une certaine régularité, mais elle se fatigue vite. Elle est inconstante.

C'est peut-être le premier article domestique à se rendre compte de la monotonie de la vie matrimoniale. Après avoir vécu les premiers mois de la vie à deux dans la gaieté, la joie et l'émotion, elle devient maussade, hésitante et arrêtée. C'est alors que commence pour l'homme, une vie de dévouement auprès d'une maîtresse capricieuse et exigeante.

Mais il ne met pas de temps à trouver le secret des ennuis. Pour une raison quelconque, l'horloge a été quelque peu déplacée et elle n'aime pas les changements. J'ai sous les yeux, une de ces petites choses capricieuses, au moment où j'écris. Elle est à sept ou huit pouces du centre de la cheminée. Pourquoi a-t-elle choisi cet endroit? Je l'ignore. Elle s'y trouve bien. Elle refuse absolument de marcher si je la rapproche du centre, l'endroit naturel qui lui est assigné d'ailleurs par une main qui ne la comprend pas.

Afin de la placer au niveau, il suffit de placer sous un coin, quelques minces feuilles de papier. Elle est heureuse et marche d'un mouvement bien balancé.

Il arrive parfois que le balancier vibre un peu dans sa course. Aussitôt, une oreille avertie se rend compte du dérangement. Est-ce qu'on va la déplacer encore! Elle marche. C'est merveilleux. N'allez pas poser une main sacrilège.

J'aimerais bien mieux la placer au centre de cette corniche, de faire disparaître les bouts de papier dont je me sers pour lui assurer du niveau, mais je n'oserais pas y toucher. Elle est là, hors de proportion; elle bat d'un mouvement irrégulier; elle me nargue en quelque sorte en égrenant ainsi les heures hors de cadence. Nous échangeons, tous les deux des regards hostiles. Mais en somme, c'est elle qui triomphe, parce qu'elle va son train — hors de position. C'est désagréable à l'oeil, mais comme je veux avant tout qu'elle marche, je me console encore de ce fait.

Il y a ensuite une horloge de plus grande dimension. Elle n'est pas aussi capricieuse. Elle marque bien les minutes. Elle tient régulièrement le temps, mais elle refuse de sonner les heures convenablement. Il serait toujours facile de s'en dispenser en arrêtant lâchement la sonnerie, mais ce serait admettre la défaite. Il ne peut pas en être question.

Dans le moment présent la son-

nerie se met lentement en branle et sonne quatre heures. Son ton ressemble assez bien à celui d'une contralto qui aurait vu ses plus beaux jours. Au même moment, dans une autre pièce, un timbre ferme, net m'annonce qu'il est onze heures. Je me demande si dans une autre heure, à cinq heures — il ne lui prendra pas caprice de sonner trois coups!

Encore, elle ne sonne pas avec système, mais nous indique au son, l'heure qui correspond le mieux à son caprice. Il est toujours intéressant de se demander ce qu'elle sonnera la prochaine heure. Je jette un coup d'oeil sur ma montre. Ces deux horloges sont en avant du temps, mais la vieille horloge dans la grande entrée sonne à la seconde avec le balancier de ma montre.

Cette horloge est vieux genre. Elle paraît un peu lourde. Son mouvement de balancier est régulier. Elle sonne régulièrement les heures. C'est l'horloge selon mon coeur. Elle n'a pas d'heures ou de caprices. Elle a compté la vie de trois générations, et elle en comptera encore autant si on en prend le moindre soin.

Elle a fait le voyage à travers l'océan. Elle a fait de longs trajets en diligence. Elle a vu les heures de gloire et la chute des royaumes puissants. Elle contemple le drame de l'existence humaine avec bienveillance et compte pour moi les minutes et les heures avec une patience et une précision qui ne se dément jamais.

Ma vie est intimement liée à celle de cette horloge. Que de fois, je me suis arrêté devant elle charmé par les sons de sa douce voix! Lorsque j'avais des tâches ingrates à accomplir, il m'a semblé que sa main s'empresait de pointer aux heures désagréables, mais elle paraissait traînante lorsqu'elle devait me dispenser des heures de joie et de bonheur.

Cette horloge m'a fait passer des heures réveuses. Elle est pour moi l'amie fidèle qui m'a donné bien des conseils, qui a dirigé sûrement

mes pas vers le bonheur.

AU PAYS DE L'ELEVAGE PAYANT.

Ceux qui n'aiment pas beaucoup cultiver dans les roches, qui détestent faire des fossés, des rigoles pour l'égouttement d'une ferme; ceux qui n'aiment pas entretenir des bâtisses, comme une grange pour les fourrages, qui ne veulent pas faire de la culture difficile, mais qui aiment rester à la campagne et faire de l'argent, peuvent trouver ce qu'ils désirent en allant faire de l'élevage dans l'Ouest canadien.

Dans certaines parties du pays de l'Ouest, tout terrain qui n'est pas clos est considéré comme terrain vacant. Chacun peut y envoyer paître ses animaux. Il lui faut, cependant, les marquer au fer rouge pour les reconnaître. Ils peuvent ainsi paître tout l'été, dans des terrains qui produisent une herbe riche en matières nutritives.

A l'automne, il ne reste qu'à aller chercher ces animaux et les conduire vers des terrains où l'éleveur a eu la précaution de couper du foin dans les prairies naturelles et de le mettre en gros melons.

En hiver, les animaux continuent à brouter dans la prairie aussi longtemps que la neige ne recouvre pas le sol, ce qui arrive fort tard. Ensuite, on laisse les animaux autour des meules de foin ou de paille.

Il est nécessaire, préférable, de leur donner de l'eau.

Les laisser se désaltérer en mangeant de la neige est une vieille pratique de l'Ouest, mais elle n'est pas recommandable.

Il n'y a presque pas de déboursé, tout est profit.

Les animaux hibernés de la sorte, en plein air tout l'hiver, sont justement ceux qui rapportent les premiers prix dans les grandes expositions internationales.

La raison de la facilité de l'élevage dans l'Ouest canadien, c'est que le pays est à une altitude de 2500 pieds, qu'il est sec, qu'il y

QUALITE...
Plus que Supérieure pour le Prix.

La nouvelle construction Chrysler, le De Soto Huit en Ligne, a inspiré confiance au public non seulement par son bas prix — mais aussi par l'apparence, le confort et la performance qu'il offre. Les ingénieurs des moteurs Chrysler ont doté ce nouveau Huit de tous les perfectionnements particuliers au génie de construction Chrysler. Ils ont créé un char dominant en qualité éprouvée, en vitesse et élan, en luxueux confort, en rendement, valeur et économie. L'accueil dont il est l'objet prouve amplement les qualités dominantes du De Soto Huit en Ligne — Avant longtemps il atteindra le succès sensationnel enregistré par son fameux compagnon le De Soto Six, le détenteur du record mondial pour les ventes de première année.



LE HUIT OFFERT AUX PLUS BAS PRIX.

J. C. DROLET,
VENDEUR

55 St-Francois, Tel. 280 SAINT-HYACINTHE, Que.

Now one of the lowest-priced cars in the world
PLYMOUTH
SOLD BY DE SOTO DEALERS EVERYWHERE
\$735
And up, f. o. b. factory

tombe très peu de neige, que d'octobre à mai, il n'y a point d'humidité. Sans autre abri qu'un melon de paille ou de foin, un hangar ouvert, un boeage, une touffe d'arbres, les animaux hibernent à merveille.

Ceux qui disposent de capitaux assez considérables peuvent louer du gouvernement de grands espaces pour y faire de l'élevage. C'est le ranch.

Ceux que ce genre de culture intéresse, peuvent facilement trouver dans l'Ouest ce qu'ils désirent.

S'ils veulent visiter l'Ouest canadien pour s'y établir, ils pourraient profiter des avantages offerts à ceux qui s'en iront avec le groupe accompagné par l'abbé Bilodeau, 520, rue Richmond, à Montréal, qui laissera la gare Bonaventure le 10 avril prochain.

J. E. LAFORCE.

ORIGINE ET BUT
DU CAREME

L'institution du carême a été inspirée à l'Eglise catholique par une double pensée: pratiquer la vertu de pénitence si souvent recommandée dans l'Evangile, et imiter le jeûne que Jésus-Christ observa pendant 40 jours, avant de commencer son ministère apostolique — Mathieu IV. — il est certain, cependant, que l'obligation du carême ne commença à être sanctionnée que vers la moitié du IIe siècle. D'abord beaucoup plus courte, peu à peu cette période de pénitence fut étendue et embrassa six semaines pour les Latins et sept pour les Grecs. Au temps de Saint-Grégoire le Grand, le carême ne commençait encore, en Occident, qu'au dimanche: c'est sous son règne comme nous l'avons dit, que furent ajoutés les quatre jours à partir du mercredi des Cendres.

Le jeûne consistait d'abord à ne faire qu'un repas par jour. Ce repas eut lieu, primitivement, le soir, après le coucher du soleil, puis vers trois heures; enfin, au temps de Charlemagne, à l'heure du midi.

Quelques fidèles pratiquaient même, le Samedi Saint, un jour absolu. C'est au commencement du XVIIe siècle que l'usage s'introduisit d'ajouter une légère réfection, qui prit le nom de collation — conférence, — parce qu'elle fut permise après la conférence placée à ce moment de la journée par les règles monastiques.

Les degrés de l'abstinence furent primitivement très différents. Enfin l'usage tempérait de plus en plus ses rigueurs, la viande fut admise au principal repas un, puis deux et même trois jours par semaine. Mais, si l'abstinence a longtemps été de rigueur depuis le commencement du carême jusqu'à la fin, le jeûne n'a jamais été obligatoire le dimanche. Pour toutes ces observances, les Orientaux sont plus sévères que les chrétiens d'Occident: ils s'interdisent absolument, pendant toute la durée du carême non seulement la viande et le poisson, mais encore les oeufs, le laitage et l'huile.

Les lois civiles ont prêté pendant des siècles leur concours aux lois ecclésiastiques pour assurer l'observance du carême. Cependant dès les temps les plus anciens, quelques adoucissements furent accordés aux malades et aux infirmes.

De nos jours, l'institution du carême, quoique toujours maintenue par l'autorité ecclésiastique est beaucoup déclinée de sa rigueur d'autrefois. L'affaiblissement général des forces physiques et aussi la diminution de l'énergie morale ont amené l'Eglise à apporter peu à peu les plus grands adoucissements à la discipline traditionnelle.

BONS SOLICITEURS DEMANDES

Pour annoncer à domicile produit nouveau indispensable aux familles. Double chance d'affaires chez le même client.

Ecrivez: — J. C. Marcoux, 317 St-Vallier Québec. 21-28f—7-14-21-28m